

La thématique du commerce extérieur est une question récurrente au regard particulièrement du déficit croissant de la France dans ce domaine. Le poids de la facture énergétique mais également la forte hausse des importations de produits manufacturés en provenance notamment des pays émergents expliquent, pour une grande part, les évolutions observées sur les deux dernières décennies.

Si les exportations françaises (FAB/FAB² - voir note page 3, y compris matériel militaire) de biens et marchandises ont augmenté significativement ces 20 dernières années passant de 328 milliards d'euros en 2003 à 609 Mds d'€ en 2023 (+86%), les importations ont, quant à elles, progressé encore plus rapidement de 328 à 708 Mds d'€ sur la même période (+116%)¹.

Le taux de couverture du commerce extérieur¹ français est ainsi passé de près de 100% en 2003 à 86% en 2023.

Dans ce contexte national, la Vendée a également enregistré une nette hausse de ses exportations (CAF/FAB²) sur les 20 dernières années mais de manière également moins soutenue que ses importations. Les montants exportés ont en effet progressé de 1 572 millions d'euros en 2004 à 2 697 millions d'€ en 2023 (+72%, donc un peu moins fortement qu'en France) tandis que ceux importés passaient de 1 026 millions d'€ à 3 522 millions d'€ (+243%, soit beaucoup plus fortement qu'en France, et ce, sans prendre en compte notre consommation effective de produits pétroliers³ - voir note page 4). **Ainsi, notre balance commerciale, qui affichait un excédent de 546 millions d'euros en 2004 est désormais nettement déficitaire en 2023 à -820 millions d'euros.**

Sur cette même période de temps, le poids de notre département dans les exportations nationales est demeuré faible (autour de 0,5% sur les deux dernières décennies) eu égard à la taille et à l'orientation de son tissu productif. Au niveau national, la Vendée c'est en effet 1,1% du CA de l'industrie et 1,7% des emplois industriels en 2023. Le constat est le même en région : autour de 11% des exportations ligériennes sur l'ensemble de la période considérée alors qu'en 2023, la Vendée c'est 26% du CA de l'industrie ligérienne et 22% des emplois industriels.

Il est ainsi surprenant que la singularité industrielle de la Vendée ne transparaisse pas davantage dans ses flux à l'exportation.

Que manque-t-il à notre département pour prendre une part plus importante dans les échanges extérieurs régionaux et français ? Quels sont les secteurs d'activités vendéens exportateurs et importateurs et comment ont-ils évolué dans le temps ? Vers et depuis quelles destinations ces échanges s'effectuent-il ?

Autant de questions auxquelles cette publication de l'OESTV, qui s'attachera également à rappeler les dynamiques du commerce extérieur français afin de mieux contextualiser les enjeux, ambitionne d'apporter des éclairages chiffrés et quelques clés de lecture.

1 - Les montants à l'import et à l'export utilisés dans cette étude pour les années 2004 à 2023 sont exprimés en euros courants donc non corrigés de l'inflation qui a été variable selon les filières exportatrices sur la période (voir page 14 et suivantes). À titre d'exemple, les prix de production dans l'industrie (hors IAA et énergie) ont crû de +32% entre 2004 et 2023.

- Le taux de couverture du commerce extérieur est le rapport entre la valeur des exportations et celle des importations. Cet indicateur permet de mesurer l'indépendance économique d'un État.

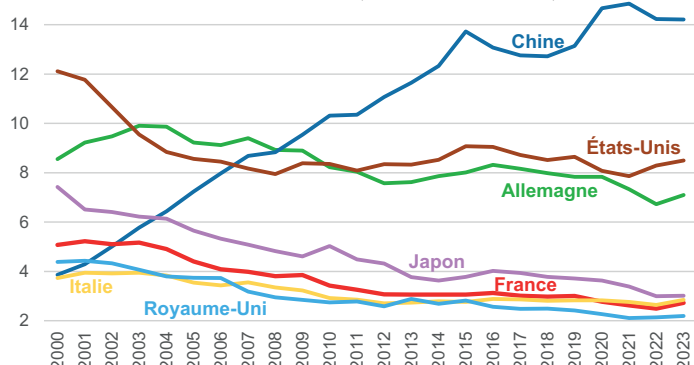
Quelle est la place de la France dans les échanges mondiaux de biens ?

Avec plus de 3 000 milliards d'€ sur l'année 2023, la Chine est de loin le 1^{er} pays exportateur de biens au monde ; les États-Unis (1 867 milliards d'€ en 2023) et l'Allemagne (1 589 Mds d'€) complétant le podium.

Historiquement 5^{ème} exportateur mondial jusqu'aux années 2000, la France a vu les Pays-Bas (activités directes et indirectes liées au port de Rotterdam notamment) la dépasser dans ce classement en 2008, suivi en 2017 par la Corée du Sud puis en 2020 par l'Italie.

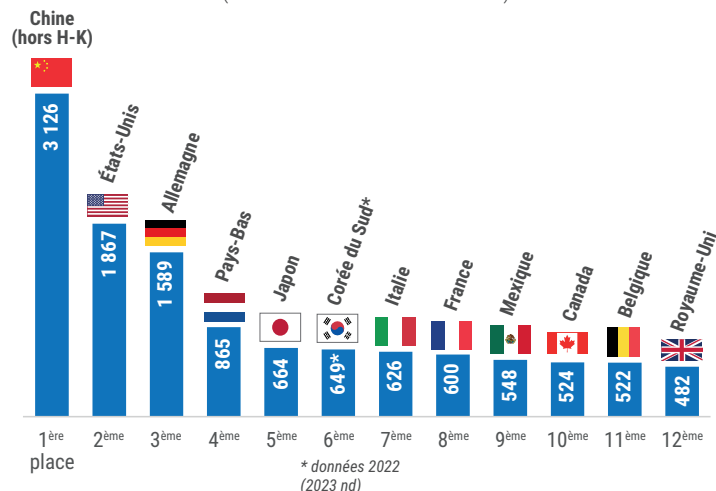
Aujourd'hui, la France se classe ainsi à la 8^{ème} place mondiale et à la 4^{ème} place européenne des pays exportateurs.

Part de marché dans les exportations mondiales de biens entre 2000 et 2023 (en % du total monde)



Source : OMC / Réalisation : OESTV

Les principaux pays exportateurs de biens sur l'année 2023 (CAF/FAB² en milliards d'euros)



Source : Eurostat / Réalisation : OESTV

Soulignons par ailleurs que les parts de marché de la France dans les exportations mondiales de marchandises ont été presque divisées par deux entre 2000 et 2023 : de 5,1% à 2,7%.

Si la Chine dispose d'une balance commerciale largement excédentaire à +544 milliards d'euros en moyenne sur la période 2018-2023, c'est l'inverse pour les États-Unis qui cumulent pour leur part un déficit moyen de près de 1 000 Mds d'€.

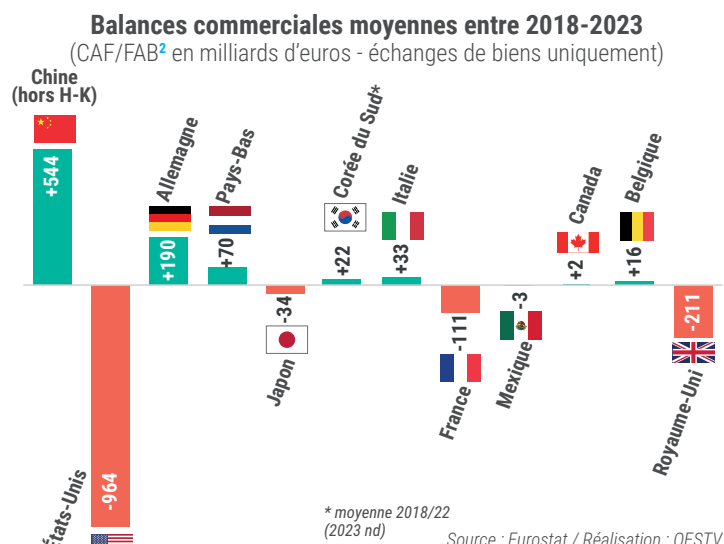
En Europe, les trois premiers pays exportateurs, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Italie affichent une balance commerciale excédentaire, de respectivement +190, +70 et +33 milliards d'euros en moyenne sur la période 2018-2023.

La France enregistre, quant à elle, une balance déficitaire de 111 Mds d'€ en moyenne sur la période considérée nettement inférieure toutefois au déficit commercial moyen observé au Royaume-Uni (-211 Mds d'€).

La balance commerciale des biens de la France s'est nettement dégradée sur les 20 dernières années. Mesuré à -6 milliards d'euros en 2003 selon Eurostat, notre solde commercial s'établissait autour de -70 Mds d'€ au tournant de la première décennie des années 2000 et a continué de se dégrader depuis pour atteindre un déficit de -127 Mds d'€ en 2023.

À l'inverse, l'Allemagne, les Pays-Bas mais aussi l'Italie ont profité, à divers niveaux, d'une amélioration de leur solde commercial de biens au cours des 20 dernières années dans un contexte où la mondialisation des échanges s'est largement accélérée.

L'Espagne, pour sa part, bien que proposant toujours un solde commercial négatif, a su toutefois mieux maîtriser son déficit extérieur sur les 15 dernières années que la France ou encore le Royaume-Uni.



Balance commerciale des biens des principales économies européennes (CAF/FAB en milliards d'euros)

	2003	2008	2013	2018	2023
France	-6	-68	-77	-80	-127
Allemagne	+130	+178	+199	+233	+224
Pays-Bas	+28	+39	+62	+69	+86
Italie	+2	-13	+29	+39	+34
Belgique	+18	+4	+13	+11	+16
Espagne	-46	-95	-17	-37	-44
Royaume-Uni	-100	-152	-82	-153	-250

Source : Eurostat

Un déficit commercial qui globalement s'est creusé peu à peu depuis le début des années 2000 en France ...

Dans la statistique douanière, le solde commercial peut être exprimé de deux façons (voir note 2 - page 3) : soit en FAB/FAB y compris matériel militaire, soit en CAF/FAB.

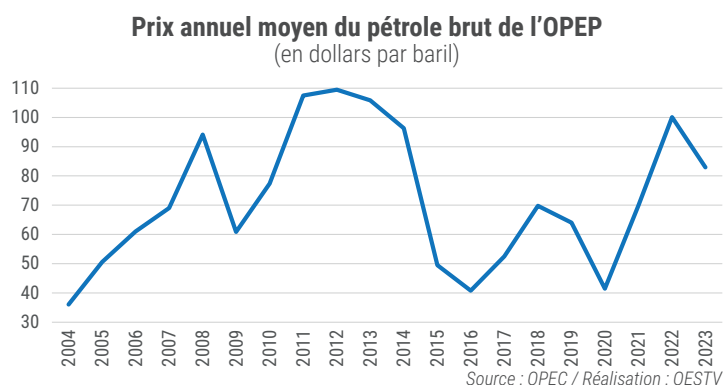
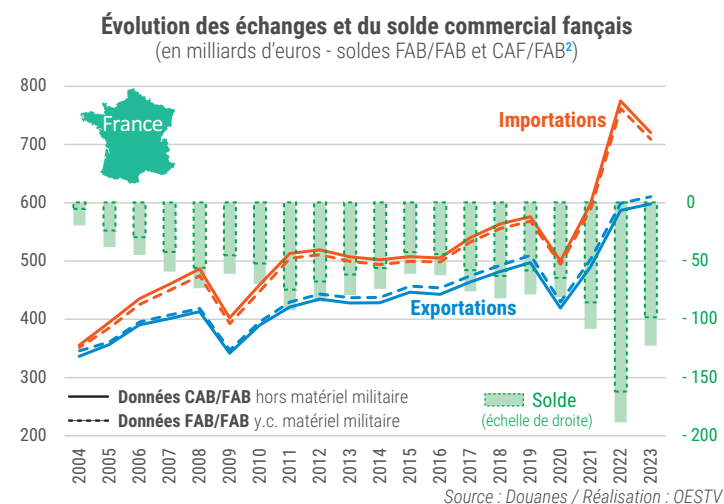
Le graphique ci-contre les figure toutes les deux et rappelle que le milieu des années 2000 a coïncidé avec le début d'une réelle érosion du solde commercial français (en FAB/FAB, -6 Mds€ en 2004, -30 Mds€ en 2006, -56 Mds€ en 2008,...) qui s'est ensuite progressivement creusé, sauf au milieu des années 2010 pendant une période de faible croissance économique, jusqu'à aujourd'hui **(-99 Mds€ en 2023)**. L'année 2022 reste, pour sa part, très particulière en raison d'un solde énergétique plombé par les effets de la guerre en Ukraine.

Comment expliquer une telle dégradation sur les 2 dernières décennies ?

Puisque sont ici mesurés des montants en euros à l'import ou à l'export, notre solde commercial est d'abord et de fait assez fortement corrélé aux variations des prix de l'énergie qui allourdissent plus ou moins les montants à l'importation (voir graphique du prix annuel moyen du pétrole ci-contre).

L'évolution dans le temps du cours de l'euro face au dollar (étant donné que nombre de transactions à l'international se règlent en dollar) peut également avoir un effet non négligeable sur le solde de nos échanges extérieurs.

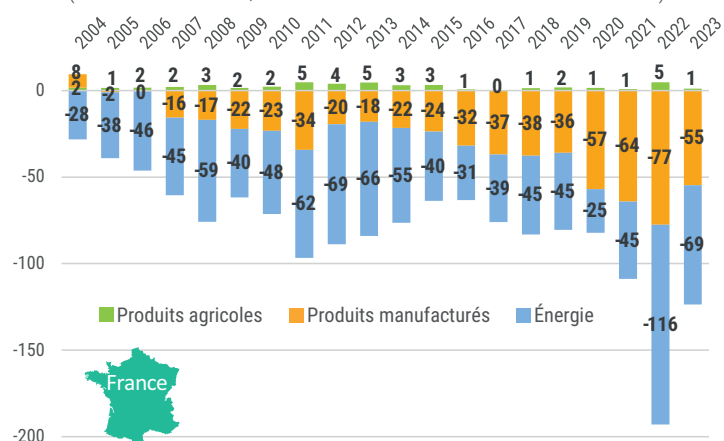
Enfin, la dynamique de l'activité en France, plus ou moins forte donc plus ou moins consommatrice de ressources importées mais aussi potentiellement plus ou moins créatrice de flux à l'export (dynamiques qui pourraient, bon an mal an, s'annuler en théorie sur le solde), a aussi évidemment un impact sur l'évolution des flux et des montants observés dans les deux sens.



Cependant, à côté de ces effets que l'on qualifiera de conjoncturels, **le plus préoccupant dans l'analyse de la dégradation de notre solde extérieur des biens est qu'il est également d'ordre profondément structurel**. En d'autres termes, nombre de secteurs pour lesquels nous étions excédentaires se sont érodés (pertes de part de marché et/ou augmentation des importations) et ont peu à peu contribué à alourdir notre déficit commercial comme en témoigne clairement le graphique ci-contre représentant ce solde selon 3 grands postes.

Si l'on peut considérer que l'évolution du solde énergétique nous «échappe» en partie (même si nous cherchons à consommer moins d'énergies fossiles et à aller vers davantage de renouvelables) puisque nous n'avons que peu de prises sur la fixation des prix des énergies que nous importons, **la dégradation du solde «produits manufacturés» pose par contre clairement la question de la faible capacité actuelle de notre industrie manufacturière à répondre et assurer les besoins de notre économie (perte de compétitivité, délocalisations, pertes de savoir-faire, ...) et, en écho, celle de notre souveraineté et de notre dépendance croissante face à d'autres économies** (voir page 5 pour plus de détails sur les divers soldes des produits manufacturés dans les échanges extérieurs français).

Solde du commerce extérieur français - 3 grands postes
(données CAF/FAB², hors matériel militaire - en milliards d'euros)



Source : Douanes / Réalisation : OESTV

2 - Note méthodologique sur les données CAF/FAB et FAB/FAB

Dans le cadre de la collecte des échanges de marchandises par les services des Douanes, les exportations comme les importations françaises sont valorisées à nos frontières : à la sortie pour les exportations dites «franco à bord» (FAB) et à l'entrée sur notre territoire pour les importations dites «coûts, assurances et fret» (CAF). Ces données sont ainsi nommées «CAF/FAB».

Ces données CAF/FAB, diffusées par le service statistiques des Douanes, sont les seules qui permettent d'accéder à une forme détaillée des échanges par type de produits et/ou par pays. Ce sont donc ces dernières qui sont majoritairement utilisées dans la présente publication (sauf indication contraire) **qu'il s'agisse des données nationales ou infra-nationales.**

Cependant, pour les besoins notamment de la comptabilité nationale, le (seul) solde global des échanges extérieurs français est retranscrit en «FAB/FAB». Pour effectuer ce passage, une correction (un taux de passage de CAF à FAB) est donc apportée aux importations pour éliminer

les frais liés à l'acheminement des marchandises depuis la frontière du pays partenaire jusqu'à notre frontière nationale. En d'autres termes, une symétrie est ainsi établie dans la comptabilisation des deux flux import et export afin de ne pas biaiser le calcul du solde commercial.

Ainsi, selon les statistiques considérées (uniquement celles destinées au solde global FAB/FAB ou bien celles permettant une analyse détaillée des flux de notre commerce extérieur en CAF/FAB), le lecteur sera amené à rencontrer, pour une même année, deux soldes commerciaux différents. Soulignons enfin que le solde FAB/FAB prend en sus en compte les échanges de matériel militaire (7 Mds€ à l'export et 3 Mds€ à l'import en 2023) ce qui n'est pas le cas des données CAF/FAB.

Ainsi, le solde commercial de la France calculé en données CAF/FAB est donné à -123Mds€ en 2023 quand celui calculé en FAB/FAB y.c. matériel militaire s'établit à -99Mds€.

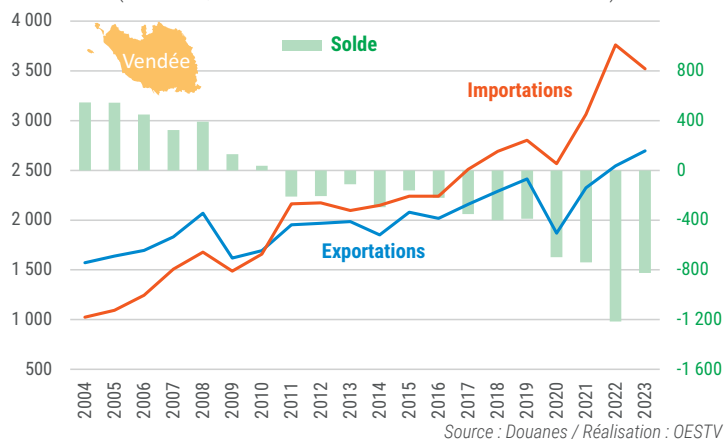
... et (en trompe l'oeil³) depuis le début des années 2010 en Vendée

Jusqu'à la fin des années 2000, la Vendée proposait un solde commercial excédentaire (solde que nous devrions en réalité plutôt qualifier de «a priori excédentaire» en raison du «biais» très important des statistiques douanières quant au solde des échanges d'énergies fossiles à l'échelle des départements - voir note³ page 4).

À partir de 2011 (-210 millions d'euros), il s'est rapidement et presque continûment dégradé, à l'image de la tendance également observée à l'échelle de notre pays, pour atteindre finalement -825 millions d'€ en 2023.

Sur les 20 dernières années, les montants des biens exportés depuis la Vendée ont toutefois enregistré une croissance significative de +72% passant de 1 572 millions d'euros en 2004 à 2 697 millions d'euros en 2023. Cependant, dans le même temps, les montants importés ont été nettement plus dynamiques : de 1 026 millions d'euros en 2004 à 3 522 millions d'euros en 2023, soit une croissance de +243%.

Évolution des échanges et du solde commercial vendéens
(CAF/FAB, hors matériel militaire - en millions d'euros)



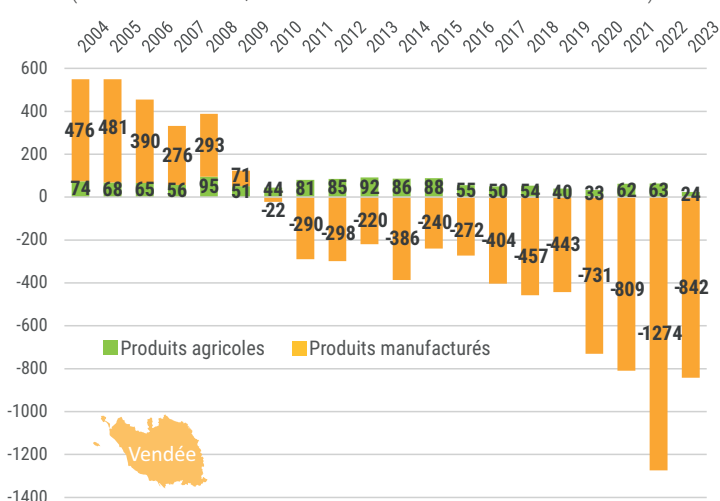
Source : Douanes / Réalisation : OESTV

Hors flux énergétiques (non mesurables de manière réaliste ici), **l'essentiel du déficit commercial vendéen s'est réalisé, comme en France, sur les flux de produits manufacturés**. Excédentaires autour de 480 millions d'euros au début des années 2000, ils affichent aujourd'hui un déficit de plus de 840 millions d'euros.

Les «produits agricoles» (produits non transformés) ont, pour leur part, généré un excédent de plusieurs dizaines de millions d'euros tout au long de la période observée.

Enfin, si nous devons attribuer à la Vendée un solde des échanges réaliste sur les produits énergétiques, alors son déficit du commerce extérieur global prendrait une toute autre ampleur. En nous appuyant sur un simple ratio démographique (poids de la population vendéenne dans celle de la France), **le déficit extérieur énergétique de la Vendée serait en effet de l'ordre de 700 millions d'euros en 2023, pour un déficit extérieur global qui s'établirait alors à plus de 1 500 millions d'euros**. Par ailleurs, si un tel solde avait été calculé pour l'ensemble de la période considérée ci-contre, notre balance du commerce extérieur aurait sans aucun doute été déficitaire dès le début des années 2000 comme pour la France entière.

Solde commerce extérieur vendéen - 2 grands postes (hors énergie³) (données CAF/FAB, hors matériel militaire - en millions d'euros)



Source : Douanes / Réalisation : OESTV

3 - Note méthodologique relative à l'analyse du commerce extérieur à l'échelle de territoires infra-nationaux (régions ou départements)

Les statistiques du commerce extérieur sont établies, tout comme au niveau national, par l'exploitation des informations dans les DAU (Document Administratif Unique) ou dans les réponses à l'enquête EMEBI (Enquête mensuelle sur les échanges de biens intra-UE).

La ventilation par département (puis, par agrégation, par région) est effectuée selon ces principes :

- **À l'exportation**, c'est le département d'exportation des marchandises qui est mentionné, il s'agit du lieu initial à partir duquel les marchandises sont exportées et non pas le département du siège social de l'entreprise qui exporte.

- **À l'importation**, c'est le département de destination réelle des marchandises importées qui doit être indiqué et non le département du siège social de l'importateur.

Toutefois, cette règle générale n'est pas retenue pour les échanges de gaz naturel et d'électricité (flux attribués par convention à la région Île-de-France et au département de Paris [75]).

Ceci étant dit, il convient cependant de préciser qu'à ces échelles infra-nationales, les échanges extérieurs (montants à l'import ou à l'export) peuvent être soumis à plusieurs biais inhérents à la fois à la structuration (géographie de l'industrie du raffinage en France par exemple) et à l'organisation logistique ou des circuits de distribution (grossistes / centrales d'achat par exemple) de certaines filières importatrices ainsi qu'à l'organisation plus ou moins complexe des entreprises dans leurs process et leur logistique à l'achat (import) et à la vente ou à la commercialisation (export).

En effet, pour un bien donné, le département indiqué sur les documents douaniers sera celui du stockage de ce bien avant sa vente et donc, dans le sens des exportations, pas nécessairement celui de son lieu de fabrication ou d'assemblage et, dans le sens des importations, pas forcément le lieu de sa consommation ou de son utilisation finale. Ainsi, sans en être originaires ou à destination, certains flux seront notamment attribués aux départements possédant d'importantes plate-formes logistiques d'échanges commerciaux (aéroports, ports, entrepôts logistiques, ...).

À titre d'illustration, prenons l'exemple des échanges de produits énergétiques fossiles en Vendée. Ces derniers sont extrêmement faibles dans les statistiques douanières dans le sens des importations avec 13 millions d'euros signifiés pour 2023. Pourtant, nous en consommons bien entendu éminemment plus chaque année pour nous déplacer, nous chauffer ou encore pour les besoins de certaines de nos activités économiques. Dans la pratique cependant, ces flux de produits pétroliers sont essentiellement comptabilisés dans les statistiques douanières à l'importation dans les départements français disposant de terminaux portuaires capables de recevoir, de stocker et/ou de transformer (raffinage) ces vrac liquides, avant qu'ils ne soient ensuite distribués sur l'ensemble du territoire national. À l'appui de ce constat, et pour éliminer ce biais,

il est ainsi préférable d'exclure les échanges de produits pétroliers dans l'analyse du commerce extérieur à l'échelle des départements (ou des régions), tant la comptabilisation statistique douanière pour les produits raffinés importés et l'organisation de la filière du raffinage (concentrée dans quelques grandes zones industrielles-portuaires) pour le pétrole brut sont trop peu représentatives des lieux réels de leur consommation finale. Seule l'échelle nationale semble donc être ici pertinente pour l'analyse du solde commercial «énergies fossiles»... sauf à essayer de ventiler par territoire ce qui y est au final réellement consommé mais invisibilisé dans les statistiques.

Dans le sens des importations toujours, l'organisation de certaines activités autour de quelques grossistes ou de centrales d'achat par exemple impliquera également une forme de biais entre les lieux de comptabilisation statistique à l'importation (lieux de stockage des grossistes / centrales) et ceux de consommation ou d'utilisation finale ; biais pour le coup impossible à éliminer puisqu'il peut concerner tous types de biens importés.

Dans le sens des exportations de biens manufacturés enfin, ce seront finalement davantage les organisations propres à chaque entreprise qui pourront avoir un impact plus ou moins significatif sur le(s) lieu(x) de comptabilisation de leurs exportations. En effet, il n'est pas rare qu'un bien (nous ne parlons pas ici de relations de sous-traitance entre différentes entreprises) fabriqué par une entreprise dans un département A soit ensuite envoyé dans un autre établissement de ladite entreprise / dudit groupe situé dans un département B pour des considérations logistiques et d'organisation des circuits de commercialisation avant d'être exporté. Dans ce cas, le lieu d'exportation retenu dans la statistique douanière sera le département B bien qu'une partie conséquente de la valeur ajoutée du produit (donc du montant exporté) a été réalisée dans le département A.

En résumé, l'appréciation des flux commerciaux à l'échelle d'un département se doit donc d'être réalisée avec davantage de prudence qu'à l'échelle nationale ou, tout au moins, en connaissance de cause des «biais» ci-dessus évoqués (exemples non exhaustifs).

Les flux à l'importation seront statistiquement très largement minorés ou majorés, selon le cas, pour les produits énergétiques comparé à ce qui est in fine réellement consommé sur les territoires et, dans le sens des exportations, les échanges seront de même potentiellement minorés ou majorés eu égard aux organisations logistiques et commerciales des filières ou des entreprises.

Pour autant, l'observation de la dynamique de la balance commerciale (avec ses lacunes et réalisée hors énergie) d'un territoire infra-national donné demeurera significative dans une démarche d'analyse de l'évolution des capacités de son tissu économique à générer des flux et des richesses à l'exportation et, dans l'autre sens, pour l'appréciation de l'évolution de sa plus ou moins grande dépendance aux importations au fil du temps.

Quelles sont les filières françaises exportatrices et importatrices et comment contribuent-elles au solde de notre commerce extérieur en 2023 ?

La très grande majorité des montants exportés depuis la France provient des diverses filières industrielles de produits manufacturés. Avec 540 milliards d'euros, elles représentent en effet 90% des exportations françaises en 2023 (hors matériel militaire). Dans l'autre sens, toutefois, 595 milliards d'euros de produits manufacturés ont été importés en 2023, soit 83% de nos importations nationales.

Notre balance commerciale sur les produits manufacturés s'établit ainsi à -55 milliards d'€ en 2023 (soit un taux de couverture à 91%).

Dans le détail, les 5 principaux secteurs exportateurs de produits manufacturés en France sont :

- **l'industrie agroalimentaire** : 63 Mds d'€ exportés (12% du total des exportations de produits manufacturés) pour 57 Mds d'€ importés (taux de couverture à 110%).
- **l'industrie automobile et des autres véhicules** avec 57 Mds d'€ exportés (11%) pour 80 Mds d'€ importés (taux de couverture à 70%).
- **l'industrie aéronautique** avec 56 Mds d'€ exportés (10%) pour 25 Mds d'€ importés (taux de couverture à 224%).
- **l'industrie de la chimie** avec 53 Mds d'€ exportés (10%) pour 50 Mds d'€ importés (taux de couverture à 107%).
- **la fabrication de machines et d'équipements** (machines d'usage général, machines agricoles, autres machines d'usage spécifique, ... - voir page 16 pour une définition précise des produits de cette filière) avec 48 Mds d'€ à l'export (9%) pour 58 Mds d'€ à l'import (taux de couverture à 83%).

Les montants échangés dans le poste «énergie» génèrent par contre le déficit le plus élevé de nos échanges extérieurs. Avec 34 Mds d'€ exportés (6% des exportations françaises) contre 103 Mds d'€ importés (14% des importations françaises), notre balance commerciale est en effet fortement déficitaire de près de 69 Mds d'€ en 2023 (taux de couverture à 33%).

Au sein de ce poste, ce sont principalement et logiquement les échanges d'hydrocarbures (pétrole brut et gaz) qui pèsent le plus en notre défaveur avec 10 Mds d'€ exportés pour 65 Mds importés, soit un déficit de 55 Mds d'€ (taux de couverture à 15%).

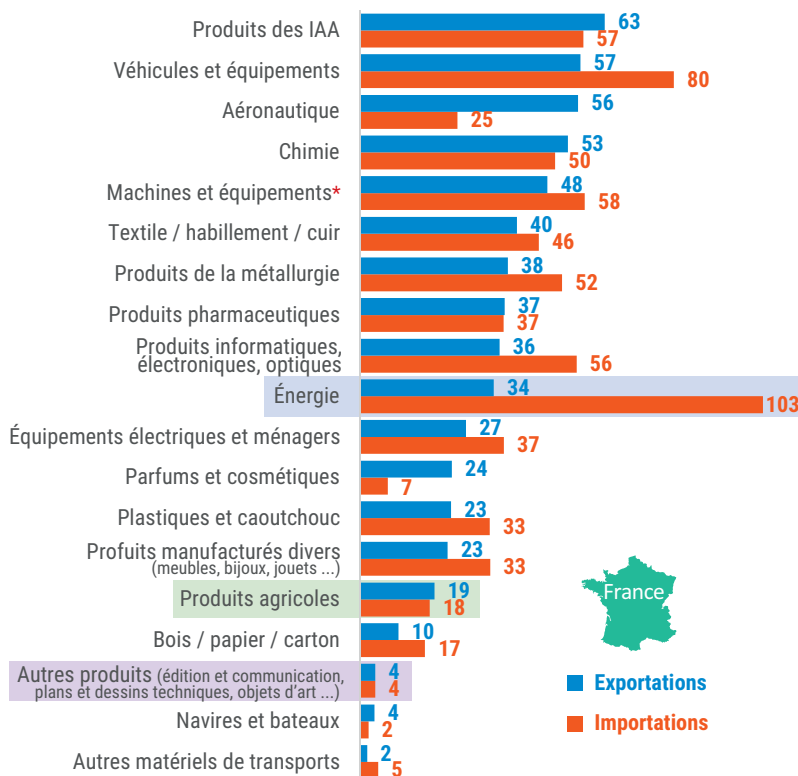
Les produits raffinés (10 Mds d'€ exportés pour 29 Mds d'€ importés) contribuent, pour leur part, un peu moins à notre déficit extérieur sur le poste «énergies».

Précisons enfin que ce dernier est complété par les échanges d'électricité et autres énergies pour lequel la France est par contre excédentaire à hauteur de +4,9 milliards d'euros en 2023.

Enfin, les échanges de produits agricoles (non transformés) demeurent aujourd'hui légèrement excédentaires pour la France avec 19 Mds d'€ exportés pour un peu moins de 18 Mds d'€ importés en 2023 (taux de couverture à 107%).

Sur les 20 dernières années, ces échanges agricoles se sont nettement accrus aussi bien à l'exportation qu'à l'importation. En 2004, ils représentaient en effet un montant de 10,4 Mds d'€ à l'export contre 8,7 Mds d'€ à l'import puis, en 2014, de 14,5 Mds d'€ à l'export contre 11,4 Mds d'€ à l'import.

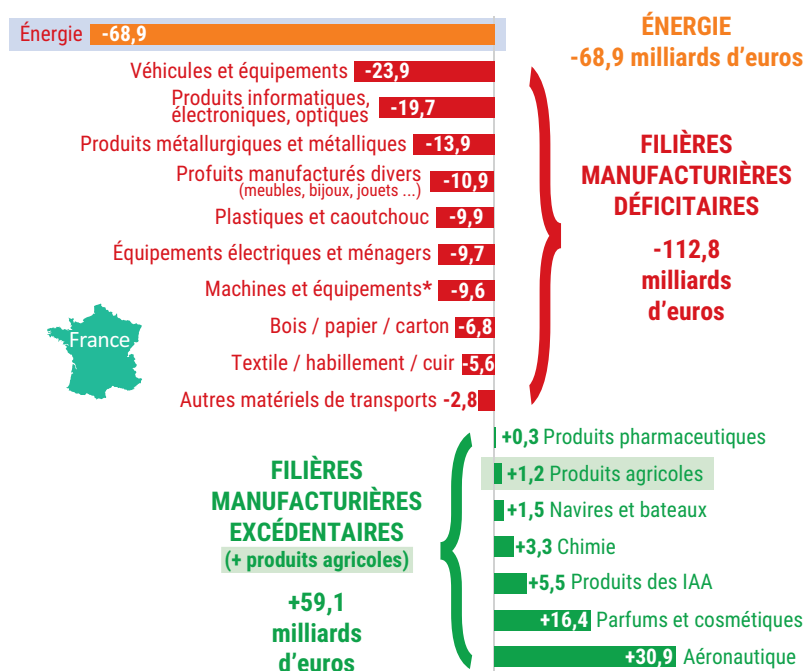
Montants des exportations et importations françaises en 2023 par filière (données CAF/FAB, hors matériel militaire - en milliards d'euros)



Source : Douanes / Réalisation : OESTV

* machines et équipements d'usage général, machines agricoles, autres machines d'usage spécifique, ...

Solde commercial français en 2023 par filière (données CAF/FAB, hors matériel militaire - en milliards d'euros)



Source : Douanes / Réalisation : OESTV

Quelles sont les filières vendéennes exportatrices et importatrices, excédentaires et déficitaires ?

En 2023, 95% des montants exportés depuis la Vendée sont issus des diverses filières de l'industrie manufacturière locale et, dans le sens inverse, 97% des importations concernent également des produits manufacturés à destination des entreprises ou des particuliers.

Le reste de nos échanges extérieurs est essentiellement le fait des flux **de produits agricoles non transformés (4,4% de nos exportations et 2,7% de nos importations) pour un solde extérieur de +24 millions d'euros en 2023**, puis, très secondairement, le fait du poste «énergie + déchets-dépollution» (poste relativement négligeable en termes de montants dans nos échanges extérieurs et non traité ici eu égard au «biais» statistique précédemment évoqué³⁾).

Les produits manufacturés ont ainsi généré 2 554 millions d'euros à l'export en 2023 en Vendée et 3 397 millions à l'import, pour une balance commerciale manufacturière déficitaire de 842 millions et un taux de couverture à 75%.

Au sein de cet ensemble, les principales filières industrielles exportatrices sur l'année 2023 en Vendée sont les suivantes :

- **produits des industries agroalimentaires** avec 634 millions d'euros exportés (25% du montant total des exportations manufacturières vendéennes).
- **navires et bateaux** avec 547 millions d'€ (21%).
- **machines et équipements** avec 473 millions d'€ (19%).
- **textile / habillement / cuir** avec 196 millions d'€ (8%).
- **véhicules et équipements** avec 145 millions d'€ (6%).

À l'examen du solde des échanges manufacturiers, très peu de filières industrielles vendéennes sont aujourd'hui excédentaires.

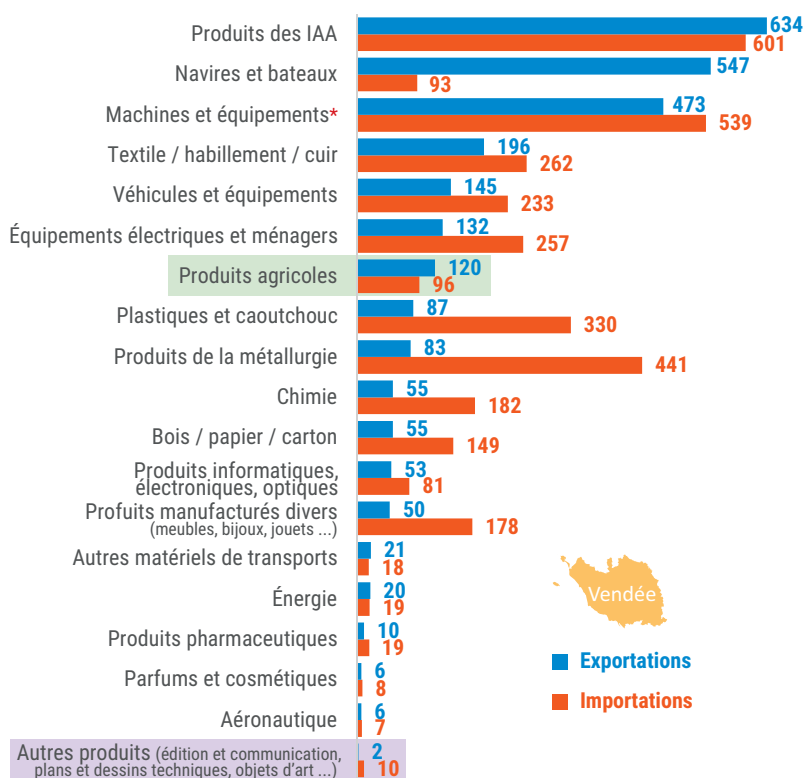
L'une d'entre elles se distingue néanmoins : celle des **«Navires et bateaux»** qui s'appuie sur l'activité du leader mondial de la plaisance, Bénéteau, et sur quelques autres chantiers navals vendéens. **Avec un excédent de 454 millions d'euros en 2023** (pour information, cet excédent s'élevait déjà à 420 millions d'€ en 2006 => étude OESTV décembre 2007), **cette dernière concentre en effet la quasi totalité (93%) du montant des filières manufacturières excédentaires.**

Très loin derrière, seuls les **«produits des industries agroalimentaires»** affichent un excédent notable de **33 millions d'euros ... mais qui s'élevait à +210 millions d'€ en 2006**. Au sein de cet ensemble IAA, il convient par ailleurs de distinguer, d'une part, les «produits de boulangerie-pâtisserie» qui profitent d'une balance largement excédentaire de +333 millions d'euros (347 millions exportés, soit plus de la moitié des exportations issues des IAA vendéennes) et, d'autre part, la quasi totalité des autres filières IAA qui proposent, presque toutes, un déficit des échanges (-91 millions pour les produits de la mer transformés, -66 millions pour les produits à base de viande, ... - **pour une analyse détaillée, voir zoom sur les exportations de la filière IAA page 14 et Annexe 1 page 26**).

À côté de ces deux grands postes manufacturiers excédentaires, **nombre d'autres filières industrielles vendéennes se distinguent par un déficit des échanges extérieurs conséquent.**

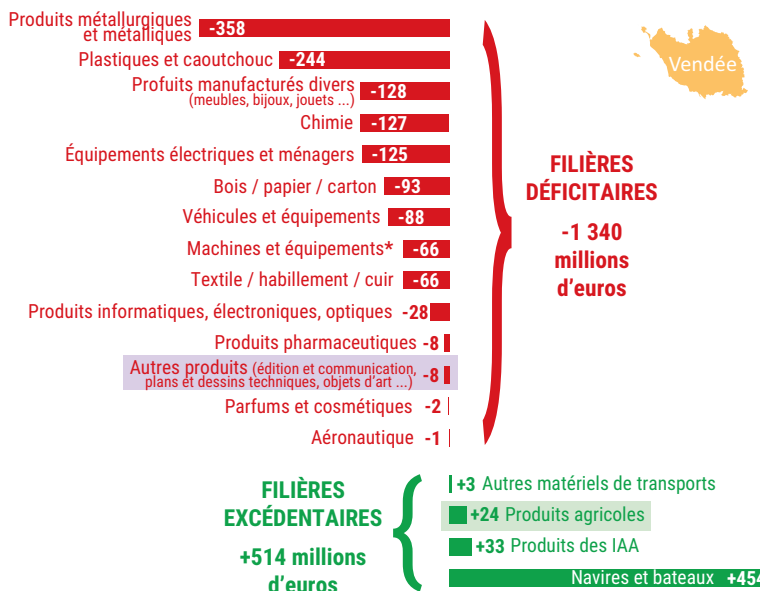
C'est particulièrement le cas des **«produits métallurgiques et métalliques»** (-358 millions en 2023 contre -135 millions en 2006) qui alimentent en matières (acier, métaux non ferreux, éléments en métal pour la construction, outillage et quincaillerie, ...) les secteurs de la métallurgie, de la

Exportations et importations manufacturières et agricoles en Vendée en 2023 par filière (données CAF/FAB, en millions d'euros - hors énergie)



* machines et équipements d'usage général, machines agricoles, autres machines d'usage spécifique, ...

Solde commercial manufacturier et agricole en Vendée en 2023 par filière (données CAF/FAB, en millions d'euros - hors énergie)



Source : Douanes - Réalisation : OESTV

menuiserie industrielle ou encore de la mécanique très représentés dans le tissu industriel local.

De la même manière, pour les filières **«plastiques et caoutchouc»** (-244 millions) et **«chimie»** (-127 millions), le déficit des échanges s'explique par les besoins des industries locales mais aussi de l'agriculture (produits azotés et engrais).

Parmi les autres postes manufacturiers proposant un déficit commercial important, ceux des **«produits manufacturés divers (meubles, articles de sport, jeux-jouets, ...)»** (-128 millions) et des **«équipements électriques et ménagers»** (-125 millions) répondent, pour leur part, davantage en partie aux besoins de consommation des ménages vendéens.

Deux autres filières méritent enfin qu'on s'y arrête un instant eu égard aux montants qu'elles génèrent tant à l'export (3^{ème} et 4^{ème} filières vendéennes) qu'à l'import et à la place qu'elles tiennent dans le tissu industriel vendéen.

La première est la filière «machines et équipements». Excédentaire sur les machines agricoles (+63 millions) et les autres machines d'usage spécifiques (machines et équipements pour les industries +60 millions), elle est par contre largement déficitaire (-170 millions) pour les machines d'usage général (moteurs, équipements hydrauliques

et pneumatiques, pompes, compresseurs, engrenages, organes mécaniques, matériel de levage et de manutention, ...).

La seconde est la filière «textile-habillement-cuir». Composante historique de l'industrie vendéenne, elle génère toujours aujourd'hui des montants à l'exportation conséquents dans l'habillement (131 millions) mais plus modérés pour les textiles (32 millions) et le cuir (34 millions). Sur ces trois postes, les montants importés (respectivement 152, 47 et 63 millions) sont cependant supérieurs aux exportations.

Comment se positionne la Vendée sur ses exportations de produits agro-industriels et d'autres produits manufacturés en comparaison des autres territoires français ?

Au regard du montant de ses exportations de produits agricoles et de biens manufacturés (et hors énergie), établi à 2,6 milliards d'euros en 2023, la Vendée se classe autour de la 50^{ème} place des départements français. Elle se positionne loin derrière les premiers départements de ce classement : Haute-Garonne 32 Mds d'€, Nord et Val-d'Oise 26 Mds d'€, ...

Cependant, l'appréciation de la place de tel ou tel département en considérant uniquement le montant global de ses exportations reste en définitive assez peu pertinente puisqu'elle ne tient pas compte de la taille du territoire, ni n'interroge les capacités ou propensions à l'export de son tissu économique local (poids et type d'industries, poids et orientations de son agriculture).

Ainsi, afin de mesurer plus justement la performance à l'export des départements en tenant compte de leur poids économique, il nous est apparu intéressant de pondérer pour chaque territoire les montants générés à l'exportation par le nombre d'emplois salariés de l'industrie et par l'emploi total (salariés et chefs d'exploitations) de l'agriculture.

Cet indice⁴ (voir définition et méthodologie page suivante), décliné dans une version globale «Indice exportation industrie manufacturière et produits agricoles» (carte ci-dessous) et dans plusieurs versions sectorielles (graphique et cartes pages suivantes) représente ainsi le montant exporté pour 1 emploi dans les secteurs d'activité pris en compte et permet de déterminer assez clairement le degré d'orientation à l'export de tel ou tel département et de telle ou telle filière.

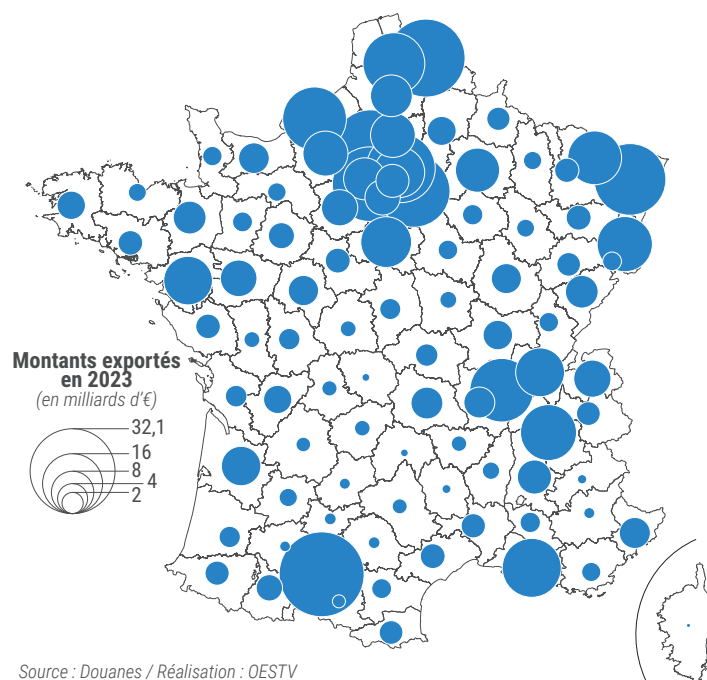
En 2023, à l'échelle du territoire national, un constat assez simple s'impose à la lecture de la carte figurant l'indice global à l'exportation par département : une majorité des territoires de l'Arc atlantique et du centre propose généralement des indices plus faibles, quand ceux situés en région Île-de-France, dans le nord, le nord-est et en région Rhône-Alpes en enregistrent globalement de meilleurs.

À titre d'illustration, parmi les 6 premiers départements au regard de l'indice global, 5 départements appartiennent à la région Île-de-France (Val-d'Oise 1 038 000 €/emploi, Seine-et-Marne 626 000€, Paris 457 000€, Seine-Saint-denis 435 000€, Hauts-de-Seine 334 000€) ainsi que la Haute-Garonne qui s'intercale en 5^{ème} place avec un indice de 416 000€.

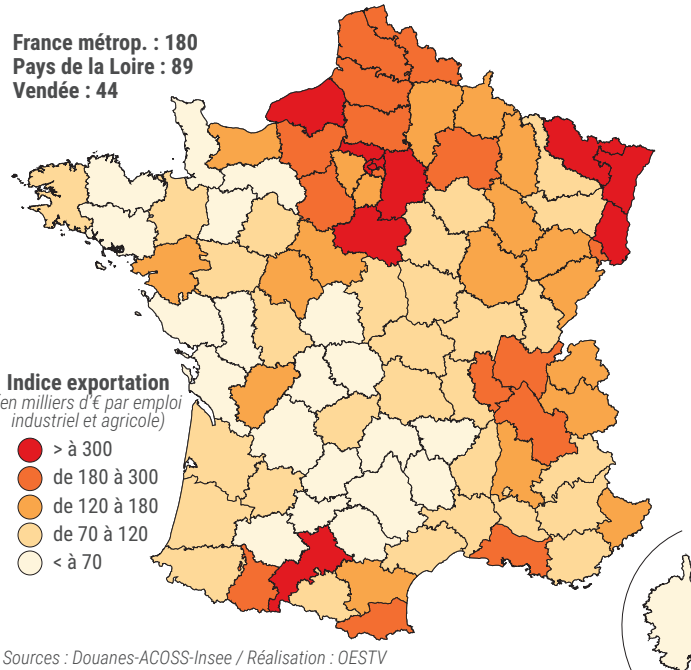
De tels indices largement supérieurs à la moyenne nationale (180 000€/emploi) peuvent s'expliquer en raison de deux principaux facteurs.

Le premier est lié à la présence dans ces départements franciliens d'industries de très haute technologie opérant sur des marchés à très forte valeur ajoutée et très orientés à l'export (Dassault Aviation Civile, Safran Aircraft Engines, Thales, ... - et Airbus pour la Haute-Garonne) et, par ailleurs, d'industries du luxe.

Montants exportés par département en 2023
Produits de l'industrie manufacturière et produits agricoles
(hors exportations d'énergie - en milliards d'euros)



Indice exportation industrie manufacturière et prod. agricoles⁴ en 2023
(hors exportations d'énergie - en milliers d'euros par emploi dans l'industrie manufacturière et l'agriculture)



4 - Note méthodologique relative à «l'indice exportation industrie manufacturière et produits agricoles»

L'indice exportation global est le rapport entre la somme des montants exportés par les industries manufacturières (hors énergie) et le secteur agricole en 2023 et la somme des emplois salariés dans l'industrie et des emplois salariés et non salariés dans l'agriculture.

Pour l'indice sectoriel seuls les montants exportés et les emplois du secteur sont considérés.

Remarques méthodologiques sur l'indice et son utilisation

a/ Un tel exercice demeure complexe et recèle certaines limites. En effet, dans la réalité, les montants exportés (soit, autrement dit, la valeur ajoutée des marchandises) ne relèvent pas uniquement des emplois de l'industrie manufacturière et de l'agriculture. En effet, dans les chaînes de valeur des divers produits considérés d'autres emplois sur le territoire national vont être concernés dans cette création de valeur et particulièrement ceux liés à la logistique, aux transports et à l'entreposage. Cependant, il nous est impossible de distinguer et donc de ventiler ces derniers, à l'échelle des départements et des filières, entre ceux qui joueraient un rôle dans les flux d'exportation et ceux qui n'en auraient pas. Pour cette raison, nous ne les avons donc pas intégrés dans le calcul de l'indice qui, pour son diviseur, se limite ainsi aux emplois des seuls secteurs précités (les filières de l'industrie manufacturière et l'agriculture).

En conséquence, les indices présentés ont d'abord pour vocation de permettre des comparaisons entre territoires et entre secteurs d'activité. Le montant de l'indice lui-même reste indicatif et se doit d'être manié avec précaution. Certains départements où les activités de logistique (stockage, entreposage, conditionnement, ...) sont fortement implantées et opèrent pour partie sur des flux à l'international seront donc favorisés quant au niveau de leur indice ; c'est particulièrement le cas de la plupart

des départements de la région parisienne mais aussi de ceux accueillant de grands ports de commerce (Seine-Maritime, Bouches-du-Rhône, activités liées au transmanche également).

b/ Par ailleurs, afin de calculer les indices à l'exportation sectoriels, nous avons utilisé une matrice de correspondance fournie par l'INSEE entre la nomenclature A129 (nomenclature utilisée dans les statistiques douanières pour classer les montants exportés par produits/filières/activités) et la Nomenclature des Activités Française (NAF) utilisée pour la distribution des emplois salariés dans ces mêmes filières/activités.

Cependant, dans la nomenclature douanière A129, le code C25D «Forge, traitement des métaux et usinage» (forge, estampage, matriçage, découpage, emboutissage, décolletage, traitement et revêtement des métaux et mécanique industrielle), une des sous-composantes de la filière «Produits métallurgiques et métalliques», est ignorée ; les produits exportés issus des activités relevant de ce code étant vraisemblablement ventilés directement dans les statistiques douanières sur les codes correspondants à leurs marchés finaux (pièces pour véhicules, pour machines, pour navires et bateaux, ...). Puisqu'il nous est impossible de redistribuer précisément les emplois relevant de ce code C25D vers les filières d'exportation auxquelles ils concourent, ils n'ont donc pas été comptabilisés dans le calcul de l'indice pour tous les départements. En Vendée, par exemple, ce sont ainsi 3 000 emplois industriels qui n'ont donc pas été considérés. L'absence de prise en compte de ces emplois conduit ainsi à majorer quelque peu les indices des filières exportatrices auxquelles ces activités contribuent puisque le diviseur est plus faible que ce qu'il devrait être en réalité.

Le second provient du fait, comme cela a déjà été évoqué précédemment, que certains de ces territoires profitent également dans leurs statistiques douanières de l'organisation de certaines filières ou entreprises qui acheminent leurs productions en région parisienne dans diverses zones logistiques avant qu'elles ne soient exportées^{3 & 4}. Ce second facteur pèse aussi, par exemple, sur l'indice d'un département comme celui de la Seine-Maritime (port du Havre) qui s'élève à 315 000€.

Ces quelques exemples nous montrent qu'une parfaite compréhension de la carte de l'indice d'exportation global (page précédente) passe évidemment par une connaissance très fine des tissus productifs locaux dont l'analyse ne sera toutefois pas réalisée ici de façon exhaustive.

Néanmoins, il est sans doute assez juste de convenir que les départements (au-delà de ceux de l'Île-de-France déjà évoqués) proposant les indices les plus élevés bénéficient généralement de la présence de davantage d'industries à haute valeur ajoutée et tournées vers l'exportation (complexe pharmaco-chimique dans la région lyonnaise par exemple).

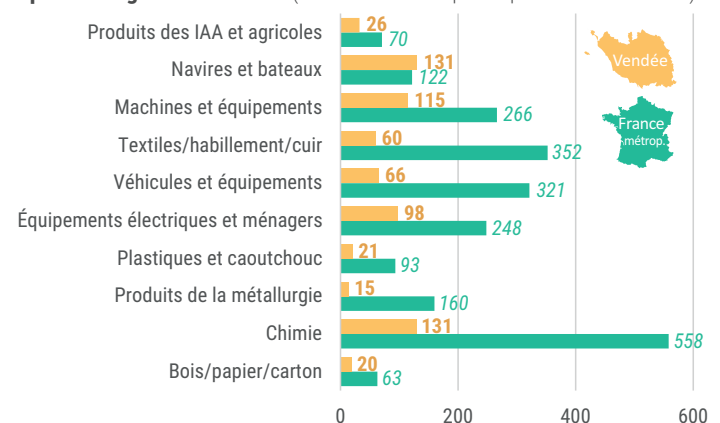
Par ailleurs, certains d'entre eux peuvent également combiner la présence de ce type de tissu industriel avec celle d'activités agricoles très rémunératrices et tournées vers l'exportation comme, tout particulièrement, la viticulture (exemple du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, du Rhône).

Enfin, certains territoires plus agricoles et souvent peu industrialisés peuvent aussi bénéficier d'indices à l'exportation parfois relativement élevés en raison quasi systématiquement de leur caractère viticole. C'est particulièrement vrai sur des appellations prisées à l'étranger (Champagne, Bordelais, Beaujolais, Côtes du Rhône, Cognac, quelques vins de Loire - Sancerre, Menetou-Salon-, ...).

Et la Vendée : où se positionne-t-elle ?

Avec 44 000 euros par emploi en 2023 (pour l'indice exportation global), la Vendée se classe à la 91^{ème} place des 95 départements métropolitains, loin de la moyenne régionale (89 000 €/emploi) et surtout française (180 000 €) - Voir tableau classement indice par département en Annexe 2 pages 28-29.

Indice exportation pour les principaux secteurs de l'industrie et des produits agricoles en 2023 (en milliers d'euros par emploi dans les secteurs)



Sources : Douanes-ACOSS-Insee - Réalisation : OESTV

L'OESTV avait déjà réalisé un exercice similaire en 2006. La Vendée se classait déjà autour de la 90^{ème} place des départements français et affichait un montant exporté par emploi industriel et agricole de 29 000 euros pour une moyenne française établie à 97 000 €.

Comment expliquer, pour notre département, un tel écart entre le 50^{ème} rang des départements français au regard des montants exportés et le 91^{ème} rang occupé après pondération par les emplois industriels et agricoles ?

Comme le montre très clairement le graphique ci-dessus figurant les indices exportation sectoriels, hormis la construction nautique, notre département ne dispose pas aujourd'hui dans son tissu industriel de filières à la fois très orientées à l'export et travaillant sur des produits à forte ou très forte valeur ajoutée (filières de haute technologie, secteur de la pharmacie, aéronautique, automobile, ...).

La construction nautique (4 175 emplois en 2023 en Vendée), 2^{ème} filière exportatrice vendéenne au regard des montants qu'elle génère à l'international, dispose en effet, d'une part, du ratio à l'export le plus élevé (131 000€/emploi) de l'ensemble des filières vendéennes et, d'autre part, est le seul secteur exportateur vendéen pour lequel ce ratio est (légèrement) supérieur à celui relevé au niveau national.

Pour tous les autres secteurs industriels, l'indice vendéen demeure inférieur à l'indice national, et ce, souvent très fortement.

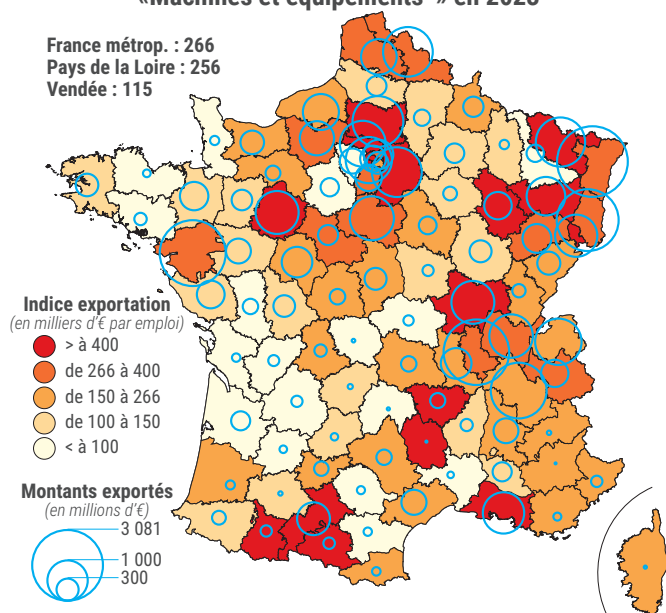
C'est particulièrement le cas de la filière des **«produits métallurgiques et métalliques»**, 2^{ème} secteur vendéen après l'industrie agroalimentaire le plus fourni en main-d'œuvre avec 5 620 postes (soit 10% des emplois salariés industriels locaux) mais ne générant que 3% du montant de nos exportations en 2023 et affichant un ratio à l'exportation de 15 000 € par emploi contre 160 000 € au niveau national.

À l'évidence, cet écart ne signifie pas une extrême faiblesse de la valeur des productions vendéennes qui se traduirait par des montants à l'exportation presque insignifiants, **mais plus simplement le fait que ces entreprises sont majoritairement sous-traitantes de divers rangs d'autres entreprises françaises et qu'en conséquence leurs marchés sont en définitive très peu orientés à l'exportation.**

Cette même structuration et orientation des activités et des marchés s'applique finalement, de manière plus ou moins nette, à la plupart des autres filières industrielles vendéennes dont notamment les filières «Machines et équipements» (4 131 emplois en Vendée en 2023), «Plastiques» (4 087 emplois) ou encore «Textile-habillement-cuir» (3 275 emplois) cartographiées ici.

Montants exportés et indice exportation de la filière «Machines et équipements*» en 2023

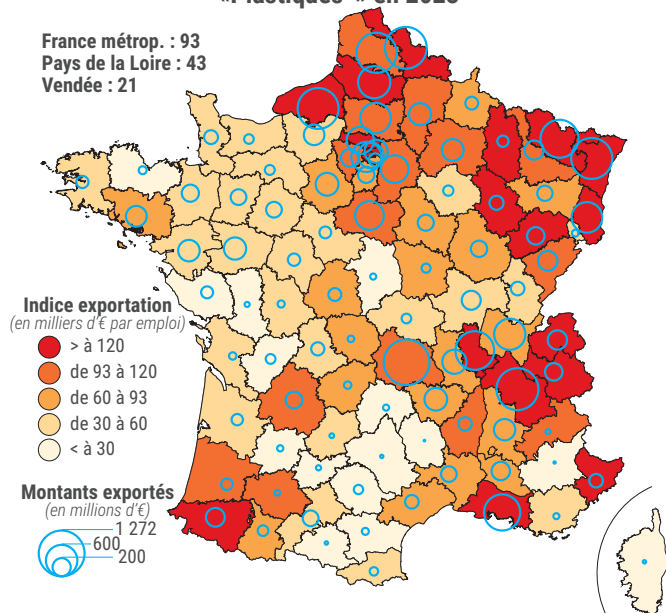
France métrop. : 266
Pays de la Loire : 256
Vendée : 115



* machines et équipements d'usage général, machines agricoles, autres machines d'usage spécifique, ...

Montants exportés et indice exportation de la filière «Plastiques*» en 2023

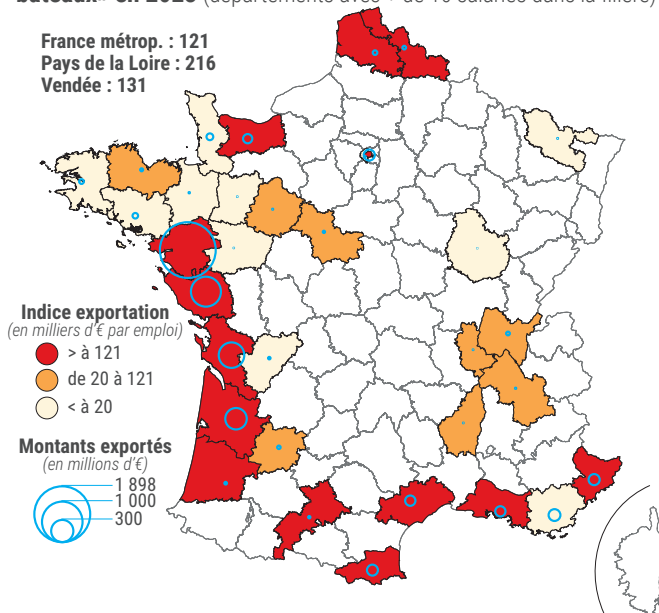
France métrop. : 93
Pays de la Loire : 43
Vendée : 21



* produits en caoutchouc, produits en plastique, verre et article en verre, matériaux de construction et produits minéraux divers.

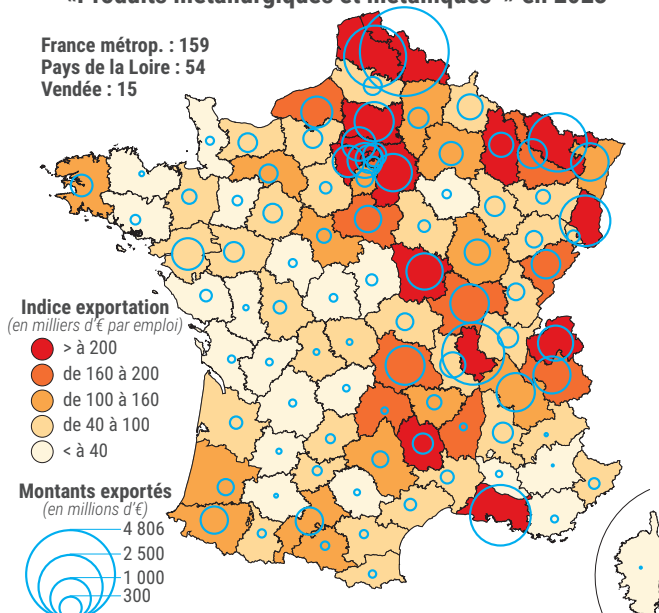
Montants exportés et indice exportation de la filière «Navires et bateaux» en 2023 (départements avec + de 10 salariés dans la filière)

France métrop. : 121
Pays de la Loire : 216
Vendée : 131



Montants exportés et indice exportation de la filière «Produits métallurgiques et métalliques*» en 2023

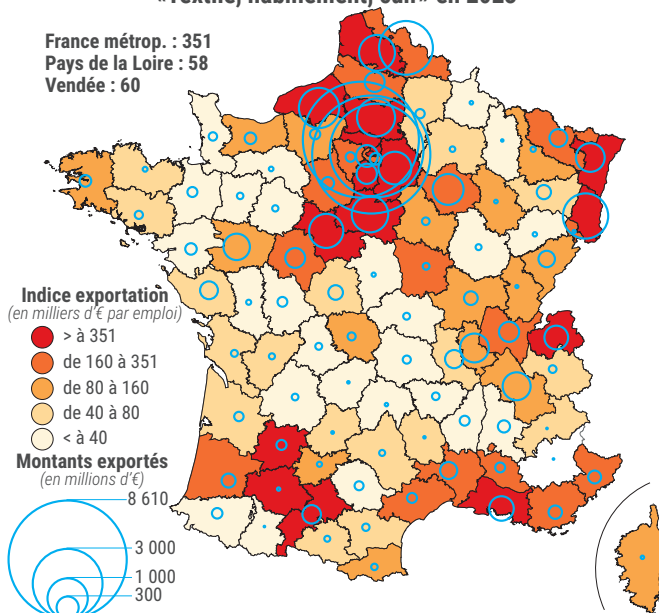
France métrop. : 159
Pays de la Loire : 54
Vendée : 15



* pour la Vendée, l'essentiel des montants à l'export considérés relèvent de la fabrication d'éléments en métal pour la construction, des produits de la chaudronnerie et de la fabrication d'outillage, quincaillerie et ouvrages divers en métal.

Montants exportés et indice exportation de la filière «Textile, habillement, cuir» en 2023

France métrop. : 351
Pays de la Loire : 58
Vendée : 60



Toutes présentent, à des degrés certes divers, des tissus productifs caractérisés par la prédominance des activités de sous-traitance et/ou par des marchés d'abord locaux, régionaux et nationaux, ce qui leur confère des ratios à l'exportation toujours nettement inférieurs à ceux observés en moyenne à l'échelle nationale.

Ce constat n'est finalement pas neutre puisqu'il traduit *in fine* une **faible structuration des industries vendéennes sur l'activité export**

(personnels dédiés, investissements consentis à la recherche de marchés/de clients à l'export, retour d'expérience, ...) et parce qu'il les confine de fait sur leurs marchés «traditionnels».

Le fait d'exporter une partie de sa production n'est évidemment pas une fin en soit pour toutes les entreprises, mais il peut néanmoins constituer, en fonction des activités considérées, un vecteur de développement et de sécurisation de l'activité qu'il pourrait être utile d'explorer davantage.

5 - Note méthodologique relative à l'indice exportation agro-industriel

Les exportations des industries agroalimentaires (IAA) et de produits agricoles non transformés ont été ici rassemblées dans une même filière à l'exportation afin de pouvoir attribuer à chaque département un nombre d'emplois cohérents avec les montants générés à l'exportation.

En effet, certains départements viticoles, disposant d'effectifs salariés très réduits dans les IAA, bénéficient pourtant de montants à l'export très élevés dans le code «Produits des IAA => Boissons».

L'ajout des emplois agricoles (salariés et non salariés), en complément des emplois salariés du champ des IAA, permet ainsi de proposer des indices à l'exportation par emploi plus réalistes en augmentant, à juste titre, le diviseur des montants à l'export comptabilisés dans la statistique douanière.

Pour la Vendée, 18 600 emplois relevant de l'industrie agroalimentaire et 10 200 de l'agriculture ont ainsi été pris en compte dans le calcul de l'indice.

Concernant le complexe agro-industriel vendéen (IAA + produits agricoles non transformés), le constat précédemment posé quant à une orientation des marchés sur des échelles d'abord régionales et nationales vaut aussi et se traduit donc par un indice exportation par emploi également nettement inférieur à celui observé en moyenne en France : 26 000€ contre 70 000€.

L'industrie agroalimentaire (18 600 emplois salariés) associée à l'agriculture (10 200 emplois) est la filière exportatrice qui mobilise le plus d'emplois et notre principal secteur exportateur avec 28% de nos ventes à l'international en valeur contre 14% en France en 2023. Cette filière (qu'il s'agisse des IAA ou de l'agriculture) se caractérise cependant par le fait qu'elle commercialise, pour le cas de la Vendée et de l'Ouest agricole français plus largement, des produits à plutôt faible valeur ajoutée.

La conjonction de marchés essentiellement nationaux, en réponse également à des contraintes de péremption des produits et de coûts de transport, d'un nombre très important d'emplois associés et de produits à plutôt faible valeur ajoutée, pèse ainsi évidemment sur l'indice à l'export de cette filière.

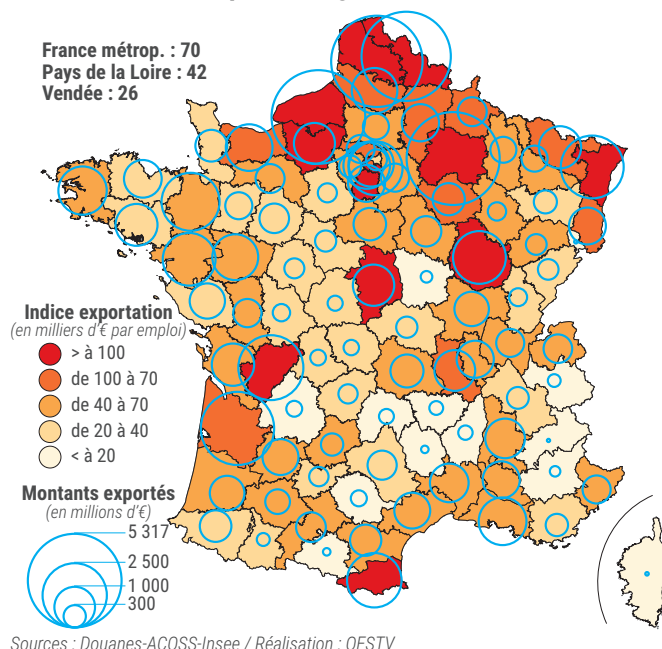
Toutefois, eu égard à l'écart très important qui sépare ce dernier de celui enregistré au niveau national, il n'est sans doute pas inutile de s'interroger également sur le taux d'automatisation de l'industrie agroalimentaire vendéenne : est-il comparable à celui du reste des IAA françaises ?

Pour le cas des autres départements français, il convient de s'arrêter brièvement sur quelques territoires afin d'explicitier, en partie, certains niveaux d'indice.

Tout d'abord, les territoires viticoles qui profitent en effet d'indices export généralement plus élevés en raison de la forte valeur ajoutée de leurs produits très largement commercialisés à l'exportation, mais aussi parce que ces activités sont en général beaucoup moins consommatrices de main-d'œuvre que beaucoup d'autres activités dans l'industrie agroalimentaire.

Quelques départements du nord de la France proposent également des indices export élevés. Ces derniers s'expliquent vraisemblablement par la présence dans ces territoires de puissants acteurs privés ou coopératifs exploitant, au sein notamment de zones industrialo-portuaires, de lourdes infrastructures de transformation de productions agricoles plus ou moins locales. Là encore, ces industries ne sont pas les plus mobilisatrices de main-d'œuvre mais génère toutefois d'importants montants à l'exportation.

Montants exportés et indice exportation de la filière «IAA et produits agricoles»⁵ en 2023



La majorité des échanges commerciaux français s'opère avec les pays de l'Union européenne dans une logique de proximité

Le commerce extérieur français se concentre avant tout et somme toute assez logiquement dans les échanges entretenus avec nos partenaires économiques les plus proches géographiquement et particulièrement avec ceux appartenant à l'Union européenne avec lesquels nous partageons un marché organisé autour du principe de libre circulation des biens et d'absence de droits de douanes. Ainsi, aussi bien à l'exportation qu'à l'importation, l'Union européenne représente plus de 50% des montants échangés en 2023 par la France et le continent européen au sens large 68% de nos exportations et 62% de nos importations.

À l'exportation, les 1^{ère}, 3^{ème} et 4^{ème} économies européennes, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, font partie de nos principaux clients. Viennent ensuite le Royaume-Uni et, au-delà du continent européen, les États-Unis et la Chine.

Nous noterons par ailleurs la place de la Belgique (3^{ème} pays partenaire pour nos exportations) ainsi que celle des Pays-Bas (8^{ème}). Ces flux recèlent toutefois, et pour une part conséquente, une réelle spécificité puisqu'ils sont directement liés à la présence, dans ces deux pays, des deux plus grands ports de commerce européens, Rotterdam et Anvers-Bruges (opérations logistiques, de stockage, de conditionnement, de transit dans ces zones industrialo-portuaires) et qu'ils ne répondent pas uniquement aux besoins des économies belge et néerlandaise en produits français.

En 2023, plus de 60% du montant total des exportations françaises de biens a été réalisé avec ces seuls 8 partenaires commerciaux.

Dans le sens de nos importations, nos principaux partenaires restent les mêmes mais dans un ordre un peu différent. L'Allemagne garde la première place, la Chine prend la deuxième, puis viennent la Belgique, l'Italie, les États-Unis, l'Espagne, les Pays-Bas et enfin le Royaume-Uni.

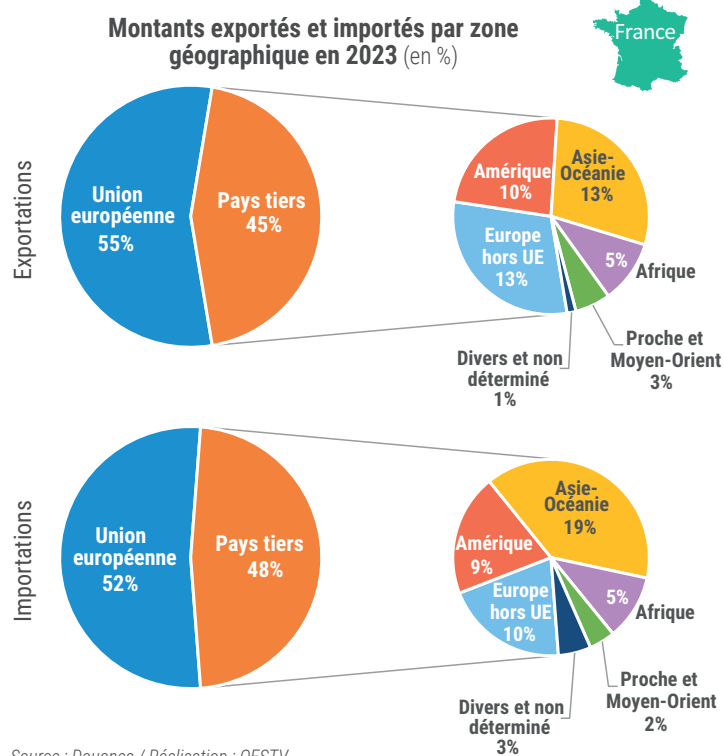
Pour une meilleure compréhension du classement de nos partenaires dans le sens des importations, certaines particularités statistiques doivent toutefois être soulignées. En effet, depuis 2005, les flux de gaz naturel à l'état gazeux acheminés par gazoduc sont considérés comme des achats au dernier pays traversé par la marchandise avant son arrivée en France. Précédemment enregistrés en tant qu'importations depuis la Norvège et la Russie principalement jusqu'en décembre 2004, les approvisionnements de gaz naturel sont depuis comptabilisés comme achats à la Belgique. Ainsi, les statistiques douanières nous indiquent que, pour l'année 2023, la France a importé pour 18 milliards d'euros d'hydrocarbures en provenance de Belgique. Notons d'ailleurs que ces importations de gaz depuis la Belgique ont très fortement augmenté depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022 ; elles étaient en effet de l'ordre de 7 milliards d'euros en 2019.

À eux 8, ces pays représentent également 60% du montant total des importations françaises en 2023.

Au regard du solde commercial par grande zone géographique pour l'année 2023, la France est déficitaire quasiment avec toutes.

Avec l'Union européenne tout d'abord de 47 milliards d'euros ; même s'il existe, comme évoqué précédemment, certains biais dans les échanges comptabilisés notamment avec la Belgique.

Sans surprise le constat est le même avec la zone



Les échanges commerciaux français en 2023 par zone géographique (CAF/FAB - en milliards d'euros - hors matériel militaire - source : Douanes)

France	Exportations		Importations		Solde (en Milliards €)
	Valeur 2023 (en Milliards €)	Poids dans les exports	Valeur 2023 (en Milliards €)	Poids dans les imports	
Total CAF/FAB	597	100%	720	100%	-122,6
Union européenne	330	55%	377	52%	-47,2
dont Allemagne	82	14%	91	13%	-8,6
dont Italie	53	9%	52	7%	+0,5
dont Belgique	48	8%	60	8%	-12,4
dont Espagne	45	8%	50	7%	-5,4
dont Pays-Bas	23	4%	31	4%	-8,4
dont Pologne	14	2%	16	2%	-1,9
Pays tiers	267	45%	342	48%	-75,4
Europe hors UE	80	13%	70	10%	+10,7
dont Royaume-Uni ⁶	37	6%	26	4%	+10,7
dont Suisse	21	3,5%	17	2%	+4,0
dont Turquie	12	2%	11,5	1,5%	+0,5
Amérique	63	11%	69	10%	-5,6
dont États-Unis	45	8%	52	7%	-6,6
Asie-Océanie	77	13%	134	19%	-57,6
dont Chine et H-K	31	5%	72	10%	-40,8
Afrique	28	5%	37	5%	-9,2
Proche et Moyen-Orient	16	3%	15	2%	+0,9
Divers et non déterminé	4	1%	18	3%	-14,6

⁶ - Le Royaume-Uni étant sorti officiellement de l'Union européenne le 31 janvier 2020 est donc considéré dans cette étude comme appartenant à la zone géographique «Europe hors-UE», et ce, de manière rétroactive pour l'ensemble des données utilisées depuis 2004 (cf. notamment les zooms filières/produits vendéens et zones/pays clients - pages 14 à 19).

Asie-Océanie à -58 milliards d'euros. La Chine (-41 Mds) concentre l'essentiel de ce déficit qui, pour environ 16 Mds, émane également pour moitié de nos échanges avec le Japon et la Corée (-4 Mds chacun) et, pour une autre moitié, d'échanges avec d'autres pays asiatiques à bas coûts de main-d'œuvre (Vietnam, Bangladesh, ...).

Pour le **continent américain** (-5,6 Mds), notre déficit relève exclusivement du solde des échanges commerciaux que nous entretenons avec les États-Unis. Ce dernier s'est d'ailleurs dégradé en 2023 en raison de la hausse de nos importations de gaz.

Avec l'**Afrique**, le déficit de 9 Mds s'explique également en grande partie en raison des flux d'hydrocarbures en provenance d'Algérie notamment.

Enfin, la seule zone avec laquelle la France enregistre un solde positif (+11 Mds) est l'Europe hors UE. Cet excédent relève pour l'essentiel des échanges réalisés avec le Royaume-Uni et la Suisse. À l'inverse, au sein de cette zone, nous observons en 2023 des déficits, sur des produits pétroliers majoritairement, avec la Norvège (-2,8 Mds€), le Kazakhstan (-2,5) ou encore la Russie (-1,6).

Dernier éclairage sur le commerce extérieur français : comment y ont évolué les poids relatifs des grandes zones géographiques partenaires depuis une vingtaine d'années ?

À l'exportation, seule l'Asie-Océanie enregistre une hausse notable de sa part relative dans nos exportations passant de 8% des montants exportés en 2004 à 13% en 2023. À l'inverse, la part de l'UE s'est réduite de 58% à 55%, et ce, essentiellement sur les ventes destinées à nos principaux partenaires économiques (de 54% à 49%) tandis qu'avec les nouveaux états membres (NEM = Europe de l'Est pour l'essentiel) elles progressaient un peu (de 5% à 7%). Enfin, la part relative de nos exportations a très légèrement augmenté en direction du continent américain, est restée stable avec l'Afrique mais s'est contractée avec l'Europe hors UE de 16% à 13%.

À l'importation, c'est évidemment l'Asie-Océanie qui se distingue le plus : elle est passée de 13% de nos achats de marchandises en 2004 à 19% en 2023. Inversement, la part de l'UE s'est réduite sensiblement de 56% à 52% (même dynamique inverse au sein de cet ensemble entre grandes économies européennes et NEM). Le constat est aussi à une baisse de la part de nos importations depuis les pays de l'Europe hors UE (de 14% à 10%). Enfin, pour l'Amérique et l'Afrique, on observe une quasi stabilité de leur part relative dans nos importations entre 2004 et 2023.

Les échanges commerciaux vendéens se concentrent, encore plus qu'à l'échelle française, avec nos partenaires européens

Comme en France, les échanges extérieurs vendéens de biens sont réalisés majoritairement avec des partenaires européens.

L'Union européenne concentre en effet 56% de nos exportations et 70% de nos importations et **le continent européen dans son ensemble 74% de nos ventes et 77% de nos achats en 2023** (soit une part relative supérieure de respectivement +6 points et +15 points comparé à la répartition des échanges nationaux en raison, dans le sens des importations particulièrement, du biais dans les statistiques douanières qui conduit à l'absence d'attribution d'un poste «énergie» réaliste à l'échelle des départements - voir note méthodologique³).

À l'exportation, le Royaume-Uni est notre premier client (12% de nos exports) devant l'Allemagne (11%), les États-Unis, l'Espagne et l'Italie : ces cinq pays représentent près de 50% de la valeur de nos ventes totales en 2023.

Au sein de l'Europe quelques autres partenaires sont notables dans nos exportations comme la Belgique, la Pologne et les Pays-Bas (4 à 5% chacun).

Hors d'Europe enfin, l'Asie-Océanie, l'Afrique et le reste du continent américain (hors États-Unis) pèsent chacun un poids relativement proche dans nos ventes à l'international (4 à 6%) pour l'année 2023. Le Moyen-Orient génère, pour sa part, à peine 1% de nos montants à l'export.

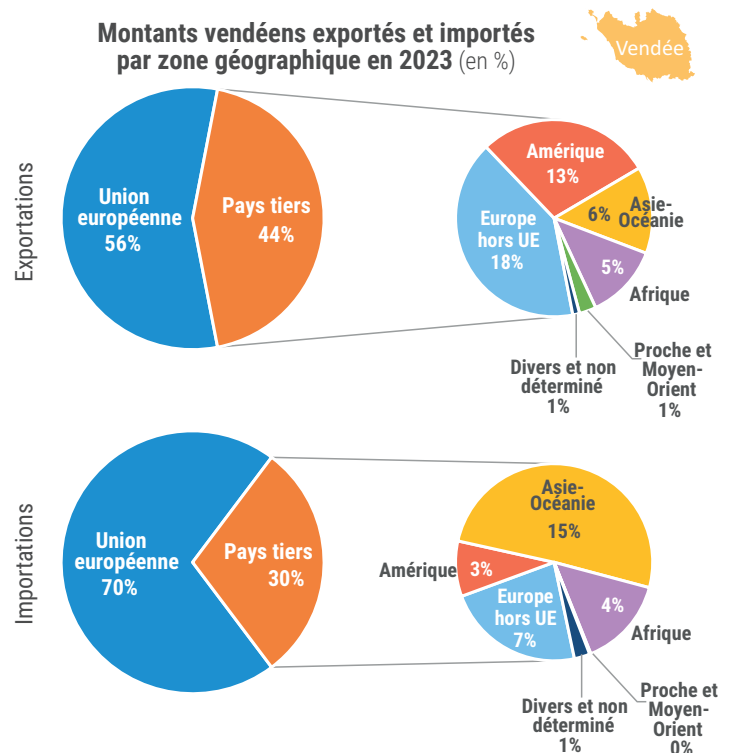
Dans le sens des importations, nos principaux fournisseurs répondent encore davantage à une logique de proximité géographique : nos six premiers partenaires appartenant à l'UE cumulent en effet 55% du montant de nos importations en 2023 et l'UE dans son ensemble 70%.

Les flux en provenance des autres pays européens hors UE restent, par contre, beaucoup plus mesurés (7% de nos imports). L'Asie-Océanie tient, pour sa part, une place plus conséquente dans nos achats extérieurs à hauteur de 15% de ces derniers. La Chine en représente l'essentiel (10%), devant plusieurs pays comme le Japon, la Thaïlande, Taiwan, le Vietnam et le Bangladesh (moins de 1% des montants importés pour chacun d'entre eux).

Nos importations en provenance d'Afrique ne représentent enfin que 4% de nos achats extérieurs. Elles proviennent pour l'essentiel de trois pays : le Maroc (2%), la Tunisie (1%) et l'Égypte (à peine 1%).

Au regard du solde commercial par grande zone géographique pour l'année 2023, la Vendée est d'abord **très largement déficitaire avec l'Union européenne** (-972 millions d'euros) et, au sein de cet ensemble, particulièrement avec l'Espagne (-225 millions), l'Allemagne (-179 millions) et l'Italie (-173 millions).

Montants vendéens exportés et importés par zone géographique en 2023 (en %)



Source : Douanes / Réalisation : OESTV

À l'image des échanges nationaux, le **déficit du commerce extérieur vendéen est également très marqué avec l'Asie-Océanie** à hauteur de -357 millions d'euros, dont 80% avec la Chine.

À l'inverse, deux grandes zones géographiques enregistrent des excédents extérieurs notables et proches dans leurs montants respectifs (autour de 250 millions d'euros).

D'une part, il s'agit de l'Europe hors UE en raison quasi exclusivement des échanges de marchandises que les entreprises vendéennes réalisent avec le Royaume-Uni.

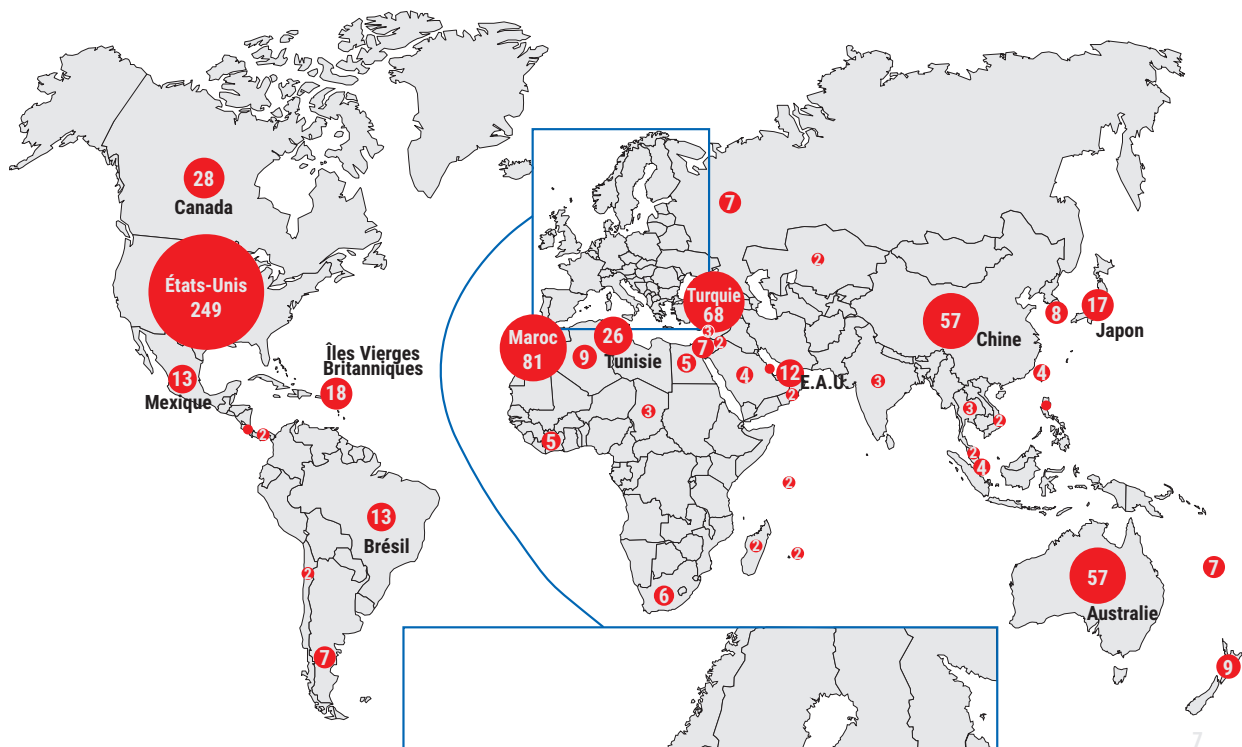
D'autre part, il s'agit du continent américain avec la prédominance des flux opérés vers et depuis un seul pays, les États-Unis, avec lesquels est réalisé 70% de l'excédent commercial «Amérique». La récente réélection de Donald Trump et les risques qui l'entourent quant à une hausse probable des droits de douanes sur les produits européens notamment pourraient très prochainement se transformer en sujet très sensible pour les filières industrielles vendéennes exportant aux USA, et singulièrement pour celle des navires et bateaux.

Les échanges commerciaux vendéens en 2023 par zone géographique

(CAF/FAB - en millions d'euros - hors matériel militaire et
hors énergie - source : Douanes)

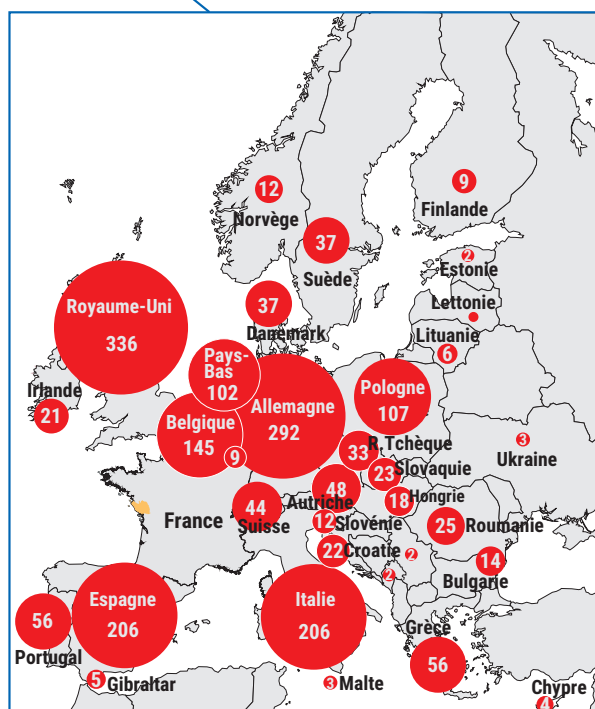
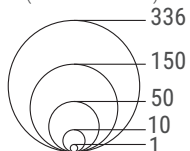
Vendée	Exportations		Importations		Solde (en Millions €)
	Valeur 2023 (en Millions €)	Poids dans les exports	Valeur 2023 (en Millions €)	Poids dans les imports	
Total CAF/FAB	2 677	100%	3 503	100%	-826
Union européenne	1 495	56%	2 467	71%	-972
dont Allemagne	292	11%	471	14%	-179
dont Espagne	206	8%	431	12%	-225
dont Italie	206	8%	379	11%	-173
dont Belgique	145	5%	238	7%	-94
dont Pologne	107	4%	203	6%	-96
dont Pays-Bas	102	4%	178	5%	-76
Pays tiers	1 182	44%	1 036	29%	+146
Europe hors UE	484	18%	235	7%	+249
dont Royaume-Uni ⁶	336	12%	74	2%	+262
dont Turquie	68	2%	87	2%	-19
dont Suisse	44	2%	20	1%	+24
Amérique	338	13%	93	3%	+245
dont États-Unis	249	9%	81	2%	+168
Asie-Océanie	169	6%	526	15%	-357
dont Chine et H-K	57	2%	338	10%	-280
Afrique	145	5%	153	4%	-8
Proche et Moyen-Orient	33	1%	2	0%	+30

Géographie des exportations vendéennes en 2023



**Destinations des exportations
vendéennes de marchandises
en 2023 en millions d'euros**
(les flux inférieurs à 1 million d'euros
ne sont pas figurés)

Montants exportés
(en millions d'€)



Source : Douanes / Réalisation : OESTV

Zooms sur les principales filières exportatrices vendéennes : évolutions produits, valeurs et zones / pays clients depuis 2004

Rappel : les évolutions des montants (en € courants) des exportations vendéennes par filière, produits ou destinations entre 2004 et 2023 doivent être systématiquement nuancées par la prise en compte de l'inflation (indice des prix de production) sur cette période => voir ci-dessous et selon les filières considérées.

Produits des industries agroalimentaires

L'industrie agroalimentaire, première filière exportatrice vendéenne en 2023, a vu globalement ses ventes à l'étranger progresser de façon régulière sur les deux dernières décennies. Les IAA vendéennes sont ainsi passées de 297 millions d'euros exportés en 2004, à 467 millions au milieu des années 2010 puis à 634 millions en 2023, soit une progression de 113% sur l'ensemble de la période.

Les diverses irrégularités, à la hausse comme à la baisse, qui jalonnent plus ponctuellement cette tendance globale croissante, illustrent les contextes conjoncturels plus ou moins porteurs traversés au fil du temps mais aussi les dynamiques de nouveaux marchés à l'export développés par nos IAA ou, à l'inverse, celles de marchés déclinants, voire qui disparaissent plus brutalement.

Derrière cette dynamique d'ensemble se cachent toutefois des évolutions très contrastées entre les principales filières exportatrices de produits alimentaires.

Largement dominante au début des années 2000 et en nette croissance jusqu'au début des années 2010, la filière «**transformation de la viande et produits à base de viande**» a progressivement décroché dans nos exportations, et ce, de façon continue à partir d'un point haut atteint en 2011 (de 327 millions d'€ exportés en 2011 à 165 millions en 2023, soit une baisse de 50%).

Cette érosion s'est réalisée conjointement à celle de la filière animale (élevage + abattoirs) en Vendée, et en France plus généralement, elle même soumise, d'une part, à davantage de concurrence étrangère sur ses marchés intérieurs et extérieurs (concurrence du Danemark, des Pays-Bas, de la Pologne, de l'Ukraine, voire du Brésil) et confrontée, d'autre part, au développement de structures d'élevage dans des pays traditionnellement importateurs (exemple du Moyen-Orient, sur la volaille notamment, dont les exportations de viande et produits à base de viande disparaissent quasiment en 2014 avec moins de 1 million d'€ après avoir culminé à 78 millions d'€ deux ans plus tôt).

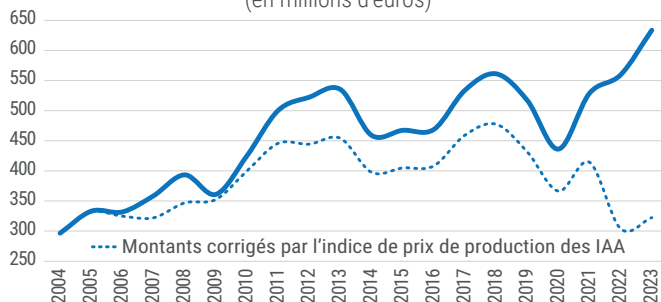
Notons enfin que si les exportations de viande et de produits à base de viande touchaient une diversité de marchés jusqu'au début des années 2010 (67% UE, 23% Moyen-Orient, 5% Europe hors-UE et 3% Asie en 2011), ces flux se dirigent désormais quasiment exclusivement au continent européen (89% UE et 7% Europe hors-UE).

La filière des «**produits de la boulangerie-pâtisserie**» a suivi pour sa part une tendance totalement inverse. Ses exportations, établies à 35 millions d'euros en 2004 (soit 12% des exportations totales des IAA vendéennes), n'ont cessé de croître pour s'établir en 2023 à 347 millions d'€ (soit 55% des exportations des IAA vendéennes). Cette évolution soutenue s'est faite conjointement au développement du tissu industriel local implanté de longue date dans ce secteur d'activité. Ces entreprises employaient 3 400 salariés en 2006, ils sont 5 850 en 2023 (+72%).

La croissance de ce marché s'est appuyée sur l'évolution des modes alimentaires (snacking, apéritifs dinatoires, ...) sur lesquels les entreprises ont su capitaliser, sur une maîtrise industrielle de savoir-faire français dans les marchés des pains et viennoiseries, et sans doute également sur certaines évolutions techniques du transport maritime (généralisation du transport en conteneurs sous température contrôlée) qui ont permis de faciliter et de développer certains échanges.

Les marchés à l'exportation de cette filière «Produits de la boulangerie-pâtisserie» sont aujourd'hui beaucoup plus diversifiés que ceux des autres filières agroalimentaires vendéennes. Si les ventes se réalisent en majorité sur le continent européen (48% avec le Royaume-Uni et 26% avec les pays de l'UE), les États-Unis sont toutefois le 2^{ème} pays partenaire (12%) et l'Australie le 3^{ème} (8%). Ces trois premiers marchés (Royaume-Uni, États-Unis et Australie) étaient quasi inexistantes en 2004.

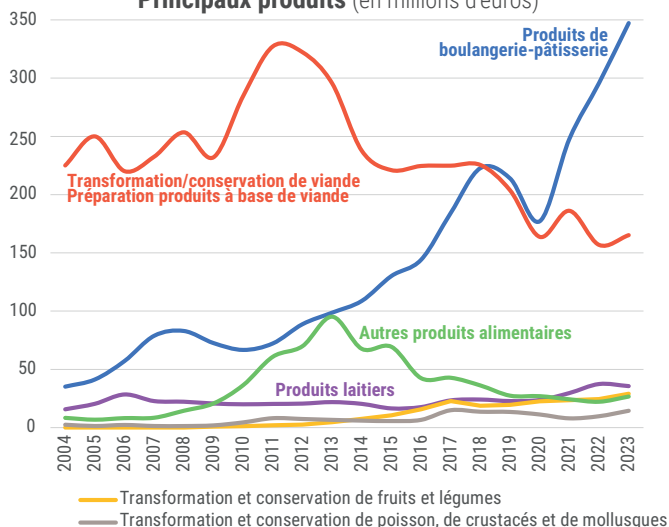
Exportations vendéennes de «Produits des IAA» de 2004 à 2023 (en millions d'euros)



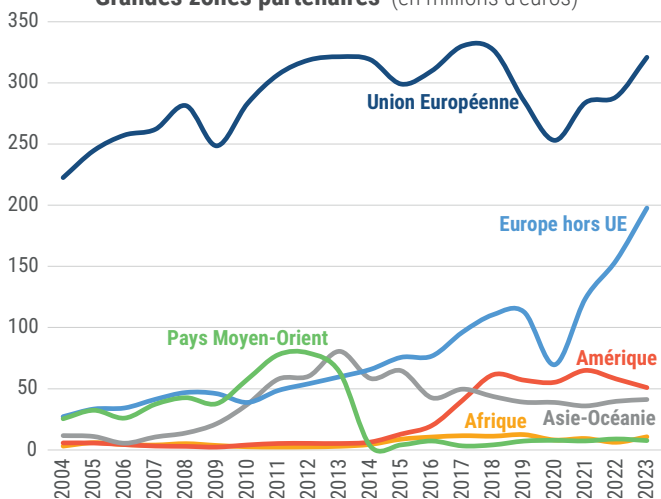
Le calcul des «montants à l'export corrigés» (en pointillé dans les graphiques) a été réalisé à l'appui des indices de prix de production fournis par l'INSEE de 2004 à 2023 :

- pour les «Produits des IAA», l'indice utilisé est l'indice de prix de production des industries des denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac.
- pour toutes les autres filières industrielles, l'indice utilisé est l'indice de prix de production de l'industrie hors IAA et hors production d'énergie.
- pour les produits agricoles (non transformés), l'indice utilisé est l'indice des prix des produits agricoles à la production.

Exportations vendéennes «Produits des IAA» Principaux produits (en millions d'euros)



Exportations vendéennes «Produits des IAA» de 2004 à 2023 Grandes zones partenaires (en millions d'euros)



Les autres filières agroalimentaires occupent quant à elles une place relativement mesurée dans l'ensemble des exportations des IAA vendéennes.

Les exportations de «**produits laitiers**» sont restées relativement stables sur la période, observant toutefois une croissance notable depuis quelques années de 23 millions d'€ en 2019 à 36 millions en 2023 (effet prix de production). La tendance a été assez proche pour les produits de la «**transformation et conservation des fruits et légumes**» : quasiment inexistantes jusqu'au début des années 2010, ils représentent en 2023 des montants exportés de 29 millions d'€.

Le constat est le même pour la «**transformation de poisson, crustacés et mollusques**» dont les flux à l'export ont régulièrement progressé d'environ 2 millions d'euros en début de période à plus de 14 millions en 2023.

Enfin, il convient d'évoquer la trajectoire particulière des «**autres produits alimentaires**» (**essentiellement les plats préparés, pizzas, ...**) dont les exportations se sont fortement développées de 2007 à 2013 (de 8 à 95 millions d'€) avant de décroître très nettement jusqu'à aujourd'hui (autour de 25 millions € en moyenne sur les 5 dernières années).

Produits agricoles (non transformés)

Sur les 2 dernières décennies, **les exportations vendéennes de produits agricoles ont progressé assez sensiblement passant d'une moyenne d'environ 80 millions d'euros au début des années 2000 à une moyenne établie autour de 130 millions d'euros depuis les années 2010** (les variations des cours de ces matières premières agricoles pouvant évidemment jouer plus ou moins fortement sur ces montants comme ce fut notamment le cas en 2022 sur les céréales).

Parmi ces flux agricoles à l'export, la statistique douanière ne nous permet pas de distinguer précisément les différents produits exportés au-delà de trois sous-postes. **Le premier, «Culture et production animale», est celui qui concentre l'essentiel des montants exportés sur l'ensemble de la période considérée : de 72% en 2004 à 85% du total en 2023.** Le deuxième, «Pêche et aquaculture», représentait environ un quart de nos exportations agricoles dans les années 2000 et s'établit désormais autour de 15%. Enfin, le troisième, «produits sylvicoles», est négligeable.

En termes de marchés, les exportations de produits agricoles depuis la Vendée se destinent en quasi totalité au continent européen (UE + Europe hors UE). Sur l'ensemble de la période observée, 94 à 99% du montants des ventes est en effet réalisé avec des partenaires européens.

Au palmarès de ces derniers, le Royaume-Uni est de loin le premier client de l'agriculture vendéenne, et ce, depuis le début des années 2010.

Navires et bateaux

La filière «**navires et bateaux**», deuxième filière exportatrice vendéenne en 2023, propose un profil d'évolution assez particulier dans la mesure où le niveau de ses ventes à l'étranger pendant les années 2000 (550 millions d'euros au plus haut en 2008) est finalement très proche de celui qui est observé sur les dernières années (547 millions en 2023).

Autour de ces deux points hauts, les montants exportés ont été systématiquement inférieurs et parfois très largement (autour de 280 millions d'€ en 2009, 2013 ou 2014 par exemple). Pour expliquer les évolutions observées sur l'ensemble de la période, il est nécessaire de s'appuyer sur plusieurs éléments.

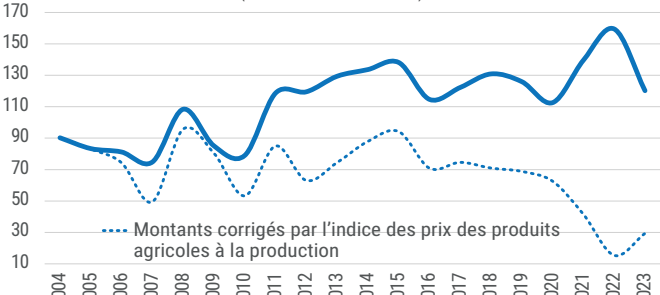
Tout d'abord, dans la mesure où l'activité de cette filière industrielle est très largement orientée à l'export, elle se retrouve de fait extrêmement sensible à la conjoncture internationale et à celle de ses principaux marchés.

Les 2 graphiques, ci-contre et page suivante, illustrent parfaitement les effets de la crise financière de 2008, puis de celle des dettes souveraines en Europe au milieu des années 2010 sur les montants générés à l'export ; effets particulièrement marqués sur le marché du continent européen (UE+ hors UE) qui représentait, au point haut de 2008, 82% de l'ensemble des

Exportations vendéennes «Produits des IAA» - Principaux pays

	Valeur 2004 (en millions €)	Valeur 2023 (en millions €)	Poids 2023 (% total export)
Royaume-Uni	19	173	27%
Allemagne	70	72	11%
Italie	39	54	8%
Belgique	23	44	7%
États-Unis	5	43	7%
Espagne	21	39	6%
Australie	0	29	5%
Grèce	32	29	5%
Pays-Bas	8	24	4%
Suisse	6	16	3%
Autriche	3	13	2%

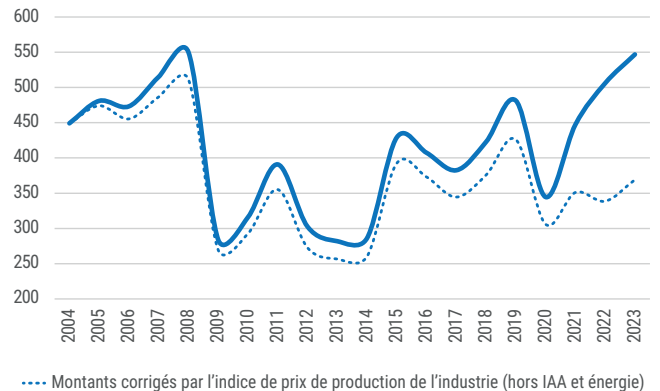
Exportations vendéennes «Produits agricoles» de 2004 à 2023
(en millions d'euros)



Exportations vendéennes «Produits agricoles» - Principaux pays
(en millions d'euros)

	Valeur 2004 (en millions €)	Valeur 2023 (en millions €)	Poids 2023 (% total export)
Royaume-Uni	15	43	35%
Italie	19	17	14%
Pays-Bas	2	14	11%
Espagne	22	14	11%
Allemagne	7	7	5%
Belgique	2	4	4%

Exportations vendéennes de «Navires et bateaux» de 2004 à 2023 (en millions d'euros)



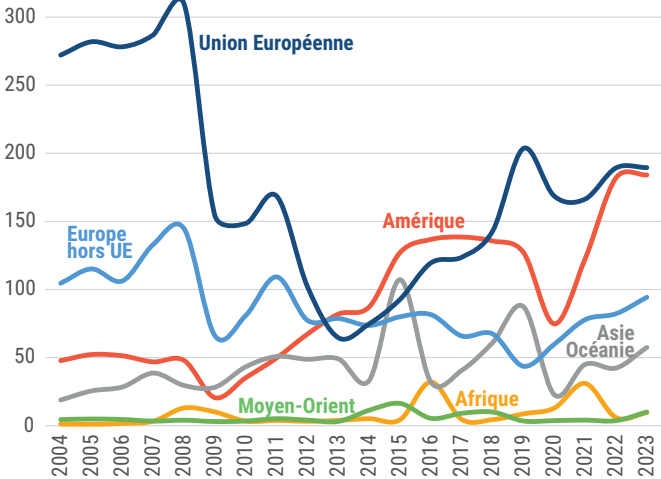
exportations de la filière. L'année 2020 marquée par la pandémie de COVID a vu également les montants à l'export fortement impactés.

Par ailleurs, dans une économie mondialisée, les stratégies des entreprises du secteur, et notamment de la principale, Bénéteau (qui représente la majorité de la valeur des exportations de la filière), peuvent aussi avoir un impact sur la tendance des montants qu'elles réalisent à l'export à partir d'un territoire donné. Si le leader mondial de la plaisance a poursuivi son développement au cours des deux dernières décennies, ce dernier s'est toutefois largement fait aussi ailleurs qu'en Vendée. En effet, afin de disposer de moyens de production au plus près de certains de ses importants bassins de consommation, le développement de l'entreprise s'est notamment réalisé à l'étranger par la création de nouvelles unités de production ou par rachats. Notons également que ces stratégies d'implantation à l'étranger peuvent aussi être une réponse à des barrières tarifaires imposées par certains pays sur les produits importés. En d'autres termes, les capacités de production de la filière en Vendée n'ont en définitive pas profité d'un réel développement sur les dernières décennies ce qui explique en partie la trajectoire peu dynamique de ses montants à l'exportation.

Enfin, les évolutions observées au cours des 20 dernières années sur les exportations de la filière «navires et bateaux» depuis notre département s'expliquent également par celles du poids occupé par chacun de ses principaux marchés. Tandis que le marché du continent européen (UE + Europe hors-UE) s'est largement réduit entre le début de la période (autour de 80% de l'ensemble des exportations) et aujourd'hui (52%), le marché américain s'est par contre très fortement développé, compensant au final la baisse du premier. Alors qu'entre 2004 et 2008, les montants exportés outre-atlantique représentaient de l'ordre de 50 millions d'euros par an, ils n'ont depuis cessé de croître pour atteindre plus de 180 millions sur les deux dernières années.

Pour les autres marchés, alors que l'Afrique et le Moyen-Orient sont demeurés tout au long de la période considérée de petits marchés (quelques millions exportés par an), l'Asie-Océanie constitue par contre un marché de taille moyenne de plusieurs dizaines de millions d'euros. Soulignons enfin que les variations à la hausse très ponctuelles observées sur les marchés asiatiques et africains particulièrement restent, quant à elles, difficiles à expliquer précisément. On peut toutefois imaginer qu'il puisse s'agir, en partie, de ventes réalisées par un autre chantier naval vendéen de taille conséquente, Océa, qui fabrique des navires de grandes tailles dont les prix peuvent atteindre plusieurs millions, voire dizaines de millions d'euros (yachts transocéaniques, navires de servitudes, patrouilleurs, ... - leur autre activité de construction de frégates militaires n'étant sans doute pas prise en compte dans les statistiques utilisées).

Exportations vendéennes de «Navires et bateaux» de 2004 à 2023
Grandes zones partenaires (en millions d'euros)



Exportations vendéennes «Navires et bateaux»
Principaux pays

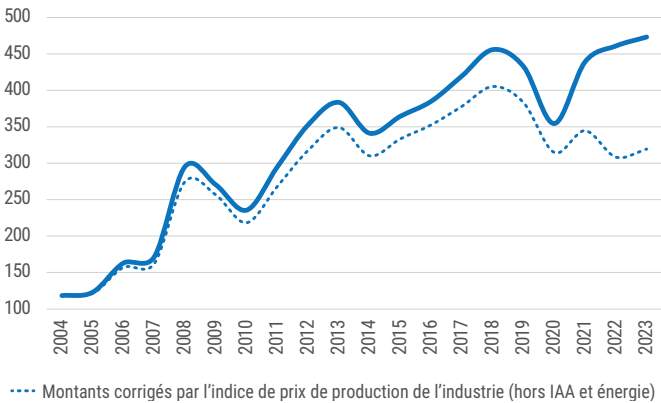
	Valeur 2004 (en millions €)	Valeur 2023 (en millions €)	Poids 2023 (% total export)
États-Unis	31	146	27%
Turquie	12	52	9%
Italie	88	32	6%
Allemagne	28	32	6%
Royaume-Uni	72	30	6%
Espagne	75	26	5%
Australie	11	22	4%
Grèce	7	22	4%
Pays-Bas	14	21	4%
Croatie	16	19	4%
Îles Vierges britanniques	11	17	3%

Machines et équipements

Précisions sur les produits de la filière «Machines et équipements» :

- Machines et équipements d'usage général : fabrication de moteurs et turbines (à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules), d'équipements hydrauliques et pneumatiques, de pompes et compresseurs, d'engrenages et d'organes mécaniques de transmission, d'autres articles de robinetterie, de fours et brûleurs, de matériel de levage et de manutention, d'équipements frigorifiques industriels, ...
- Autres machines d'usage spécifique : fabrication de machines pour la métallurgie, pour l'extraction ou la construction, pour l'agroalimentaire, pour les industries textiles, pour l'industrie du papier et du carton, pour le travail du caoutchouc et du plastique, autres machines d'usage spécifique.
- Machines agricoles ou forestières : fabrication de tracteurs agricoles et forestiers, charrues, semoirs, épandeurs, herse, faucheuses, moissonneuses, machines pour le triage, machine de pulvérisation, machine à traire, machines et appareils pour l'aviculture, pour la préparation d'aliments pour animaux, motoculteurs et tondeuses, ...
- Machines de formage des métaux et machines-outils : machines pour le formage des métaux et toutes autres machines-outils pour le travail du métal et des autres matériaux (matières plastiques, bois, travail à froid du verre, ...), machines opérant par faisceau laser, par ultrason, ...

Exportations vendéennes de «Machines et équipements »
de 2004 à 2023 (en millions d'euros)



La filière «Machines et équipements», troisième filière exportatrice vendéenne en 2023, a profité d'une croissance soutenue et continue de ses ventes à l'étranger (hors périodes conjoncturelles particulières précédemment évoquées dans le zoom sur la filière «navires et bateaux») sur les deux dernières décennies en passant d'un montant global à l'export de 118 millions d'€ en 2004 à 473 millions d'€ en 2023 (+300%).

Ses trois principales composantes ont épousé cette tendance haussière sur l'ensemble de la période considérée et à peu près au même rythme :

- machines et équipements d'usage général => de 48 millions d'€ exportés en 2004 à 190 millions d'€ en 2023 (+296%).
- machines d'usage spécifique => de 38 millions d'€ en 2004 à 137 millions d'€ en 2023 (+260%).
- machines agricoles et forestières => de 30 millions d'€ en 2004 à 134 millions d'€ en 2023 (+347%).

La quatrième composante de la filière, celle de la fabrication de machines de formage des métaux et de machines-outils, concerne pour sa part un marché export beaucoup plus réduit bien qu'en progression à partir du milieu des années 2010 (de 3 millions d'€ en moyenne par an entre 2004 et 2014 à 10 millions d'€ en moyenne sur la période 2019-2023).

En termes de marchés, **les pays de l'Union européenne demeurent depuis 20 ans les principaux clients de la filière**. En 2023, l'UE représentait 65% de ses ventes globales (72% pour les machines et équipements d'usage général, 71% pour les machines agricoles et forestières, 47% pour les machines d'usage spécifique). Au sein de l'UE, et pour les trois sous-secteurs principaux de la filière, si tous les marchés ont vivement progressé depuis 20 ans, les nouveaux états membres (pays de l'Europe de l'Est) ont toutefois été ceux qui ont enregistré les plus fortes évolutions.

Le second marché géographique de la filière «machines et équipements» est celui du continent américain (14% de l'ensemble des exportations) avec des ventes établies à 65 millions d'€ en 2023 et essentiellement réalisées sur le poste «machines d'usage spécifique» (43 millions d'€). En nette croissance de la fin des années 2000 jusqu'à 2018 (de 17 millions d'€ en 2008 à 95 millions en 2018), les ventes en direction de l'Amérique se sont toutefois quelque peu contractées depuis (65 millions d'€ en 2023). En 2023, les principaux clients des industries vendéennes du secteur sur le continent américain sont les États-Unis (38 millions d'€), le Canada (9 millions), le Brésil (7 millions) et le Mexique (6 millions).

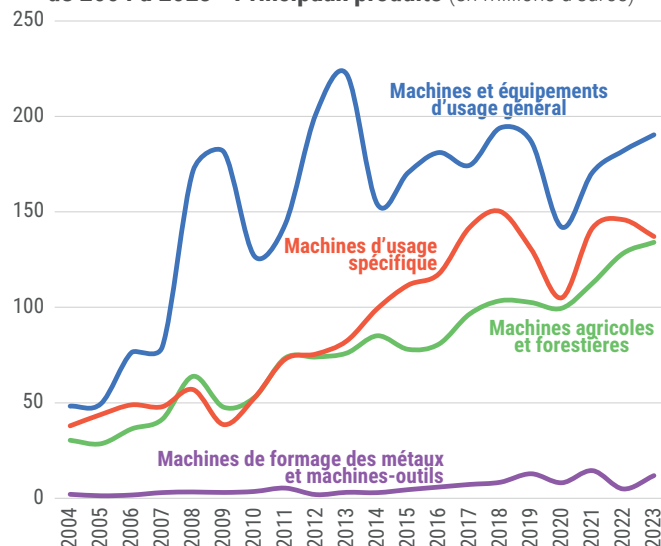
Deux autres marchés de taille plus mesurée peuvent également être brièvement évoqués. Celui de l'Asie-Océanie avec des exportations fixées en moyenne, depuis 2014, autour des 30 millions d'€ par an et, secondairement, l'Afrique qui représente, pour les entreprises vendéennes, un marché relativement stable établi autour de 15 millions d'€ par an depuis la fin des années 2000.

Textile - habillement - cuir

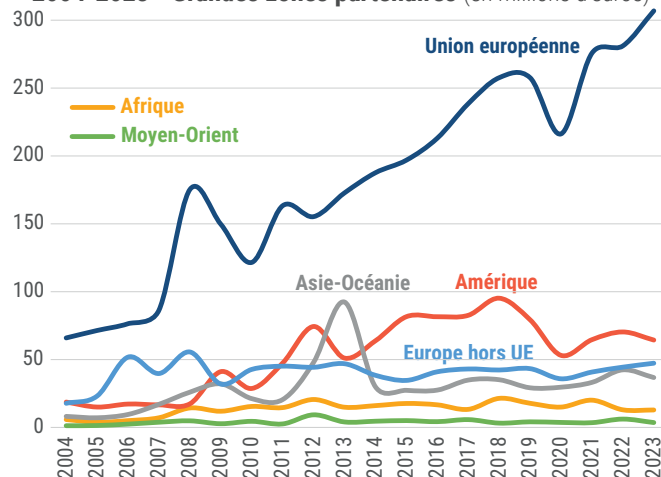
Secteur d'activité historique du tissu industriel local, le «textile-habillement-cuir» demeure une filière exportatrice importante pour notre département. Elle est aujourd'hui la 4^{ème} filière à l'export de l'industrie vendéenne avec des ventes à l'étranger s'élevant à près de 200 millions d'euros en 2023.

L'évolution de ses ventes à l'export a suivi assez logiquement celle du secteur d'activité sur les deux dernières décennies. Alors qu'en 2006 près de 4 000 salariés étaient employés en Vendée dans le «textile-habillement-cuir», les effectifs se sont fortement réduits à la suite de la crise économique et financière de 2008 avec une perte de 1400 postes. Les emplois sont ensuite demeurés relativement stables jusqu'en 2016, avant de repartir à la hausse depuis et s'établir en 2023 à 3 300 salariés. Aujourd'hui, l'habillement emploie

Exportations vendéennes de «Machines et équipements» de 2004 à 2023 - Principaux produits (en millions d'euros)



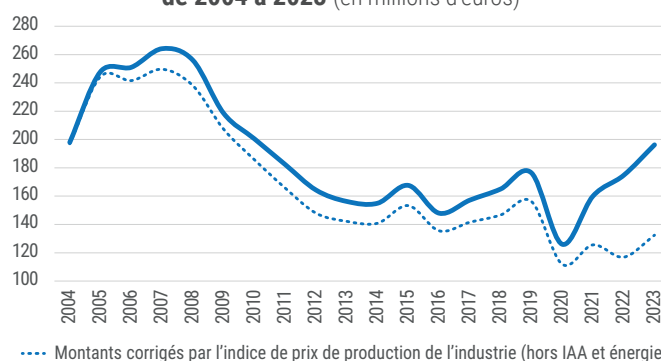
Exportations vendéennes de «Machines et équipements» 2004-2023 - Grandes zones partenaires (en millions d'euros)



Exportations vendéennes de «Machines et équipements» Principaux pays

	Valeur 2004 (en millions €)	Valeur 2023 (en millions €)	Poids 2023 (% total export)
Allemagne	17	74	16%
États-Unis	12	38	8%
Belgique	6	30	6%
Pologne	4	29	6%
Espagne	9	28	6%
Royaume-Uni	10	24	5%
Italie	8	23	5%
Danemark	3	22	5%
Chine	1	18	4%
Suède	2	14	3%
Portugal	1	12	3%

Exportations vendéennes de «Textiles-habillement-cuir» de 2004 à 2023 (en millions d'euros)



1 400 salariés en Vendée, l'industrie du cuir (maroquinerie, chaussure, ...) 1 300 et le textile (tous textiles hors habillement) 350 environ.

Parallèlement à ces évolutions, les exportations vendéennes du secteur sont passées de 265 millions d'euros en 2007 à 160 millions en moyenne de 2012 à 2017 avant de repartir à la hausse très progressivement depuis et s'établir en fin de période à 196 millions d'€.

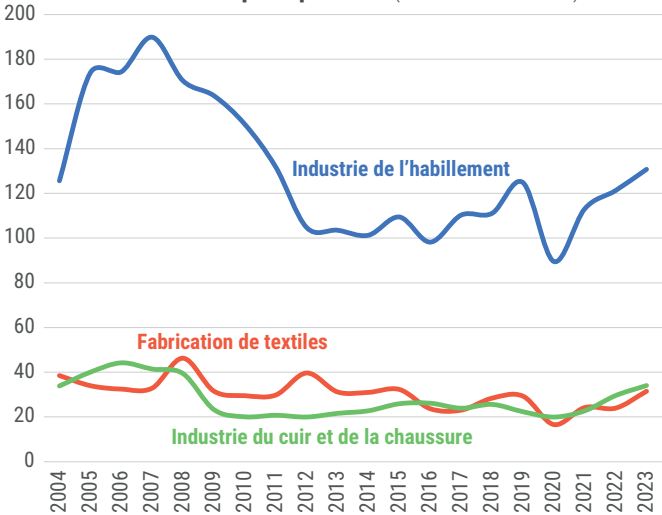
Au sein de la filière, l'industrie de l'habillement est le poste qui concentre toujours aujourd'hui l'essentiel des ventes réalisées à l'export : 131 millions d'€, soit 67% du total en 2023. Elle s'organise autour de diverses industries et de façonniers qui travaillent pour leur propre compte ou en qualité de sous-traitants pour des groupes nationaux et internationaux du luxe et de la haute couture notamment (ces façonniers exportant fréquemment directement les commandes qui leur sont adressées par les donneurs d'ordre contrairement à ce qui peut être observé ailleurs - cf. ci-dessous notamment).

Les secteurs du cuir et du textile demeurent, pour leur part, des marchés à l'exportation beaucoup plus mesurés dont les ventes à l'étranger, après avoir culminé à un peu plus de 40 millions d'€ à la fin des années 2000, ont ensuite observé une longue et lente décline jusqu'à la fin des années 2010 avant de se redresser légèrement depuis 2021. Pour le secteur du cuir spécifiquement, la relative faiblesse des exportations comptabilisées au départ de notre département, alors qu'environ la moitié des emplois salariés de ce secteur travaille au sein du groupe Louis Vuitton (maroquinerie de luxe) présent sur 3 sites à Ste Florence et la Merlatière, s'explique à l'évidence par le fait que la commercialisation des produits fabriqués en Vendée n'est pas réalisée depuis les sites de production locaux mais par le groupe LVMH depuis ses installations en région parisienne.

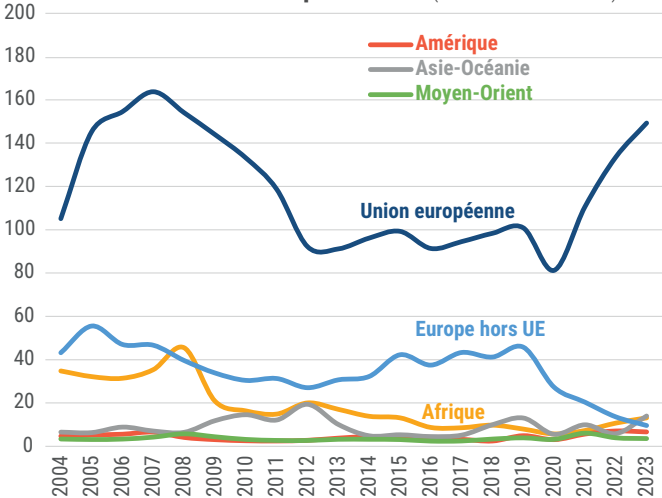
En termes de marchés, l'Union européenne concentre aujourd'hui les trois-quarts des exportations vendéennes de la filière «textiles-habillement-cuir» avec notamment deux clients principaux, l'Italie et l'Espagne, qui représentent, à eux deux, 30% de l'ensemble des ventes à l'étranger.

Tous les autres marchés à l'exportation de la filière sont aujourd'hui relativement faibles : de quelques millions d'€ à une grosse dizaine de millions maximum en 2023. Parmi ceux-ci, la baisse des flux réalisés vers l'Afrique sur les dernières décennies (de 40 millions d'€ environ à la fin des années 2000 à 13 millions aujourd'hui) s'explique vraisemblablement par les restructurations et l'évolution, au fil des années, des chaînes de production et des marchés des entreprises vendéennes. Alors qu'en 2008, les exportations vendéennes s'élevaient à 25 millions d'euros vers la Tunisie et à 10 millions vers le Maroc (flux entre la Vendée et des ateliers de production en Tunisie et au Maroc notamment), ces dernières ne sont plus que respectivement de 12 millions et de 1 million en 2023. Enfin, l'effondrement des ventes avec la zone Europe hors UE observé à partir de 2020 s'explique exclusivement par celui des flux en direction du Royaume-Uni qui sont passés de 41 millions d'€ en 2019 à 7 millions en 2023.

Exportations vendéennes «Textiles-habillement-cuir» de 2004 à 2023 - Principaux produits (en millions d'euros)



Exportations vendéennes «Textiles-habillement-cuir» de 2004 à 2023 - Grandes zones partenaires (en millions d'euros)



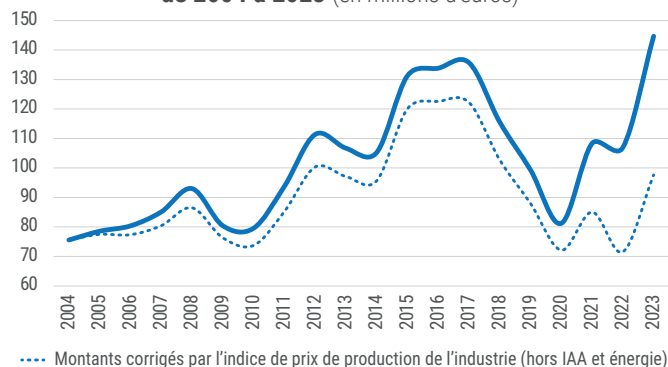
Exportations vendéennes «Textiles-habillement-cuir» Principaux pays

	Valeur 2004 (en millions €)	Valeur 2023 (en millions €)	Poids 2023 (% total export)
Italie	26	32	16%
Espagne	27	26	13%
Allemagne	8	18	9%
Portugal	6	16	8%
Belgique	5	14	7%
Pologne	0	15	7%
Tunisie	24	12	6%
Pays-Bas	7	7	4%
Chine	0	7	3%
Royaume-Uni	29	7	3%

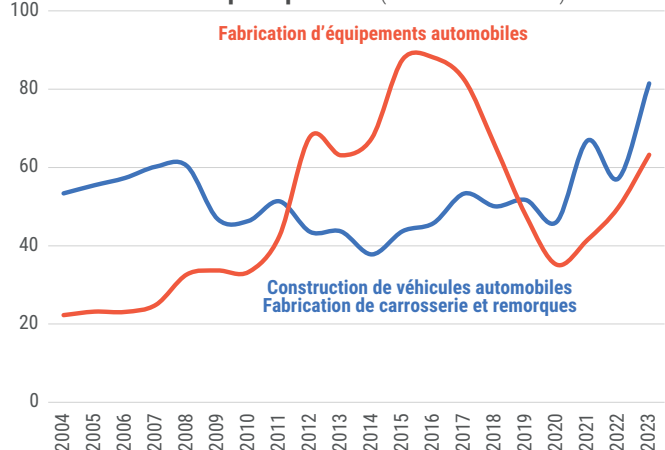
Graphiques et Tableaux - Source : Douanes / Réalisation : OESTV

Véhicules et équipements

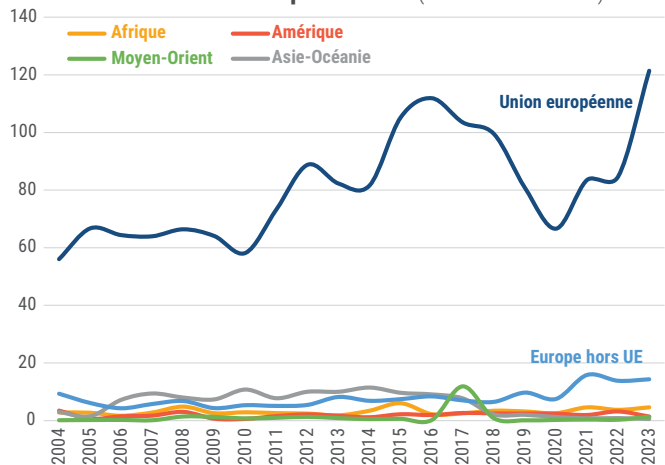
Exportations vendéennes «Véhicules et équipements» de 2004 à 2023 (en millions d'euros)



Exportations vendéennes «Véhicules et équipements» de 2004 à 2023 Principaux produits (en millions d'euros)



Exportations vendéennes «Véhicules et équipements» de 2004 à 2023 Grandes zones partenaires (en millions d'euros)

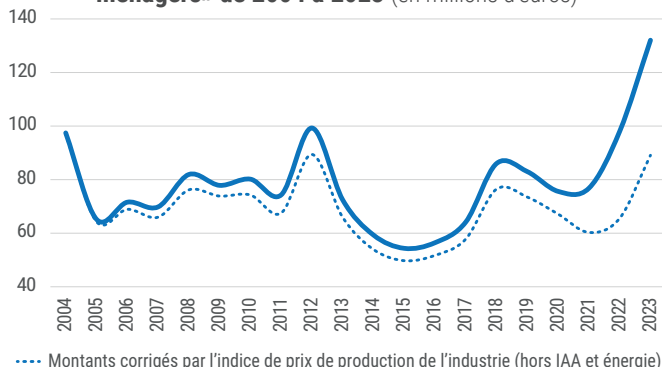


Exportations vendéennes «Véhicules et équipements» Principaux pays

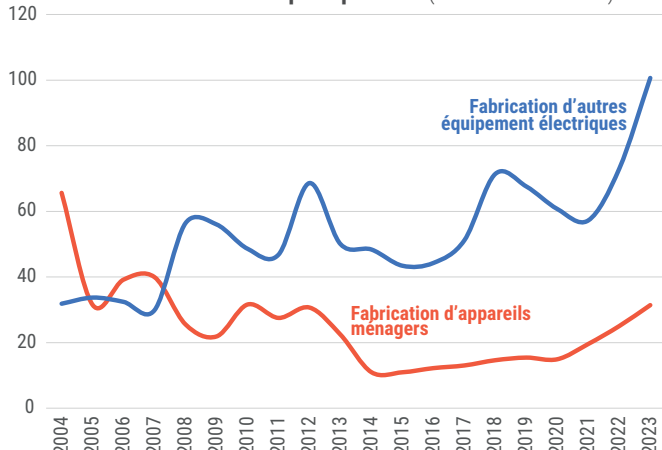
	Valeur 2004 (en millions €)	Valeur 2023 (en millions €)	Poids 2023 (% total export)
Allemagne	2	40	28%
Espagne	29	22	15%
Italie	5	14	10%
Belgique	4	13	9%
Royaume-Uni	9	10	7%
Suède	1	5	4%
Pologne	0	5	3%

Équipements électriques et ménagers

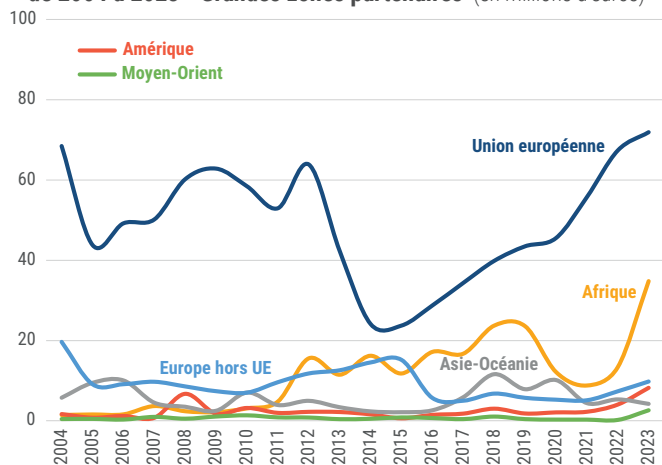
Exportations vendéennes «Équipements électriques et ménagers» de 2004 à 2023 (en millions d'euros)



Exportations vendéennes «Équipements électriques et ménagers» de 2004 à 2023 - Principaux produits (en millions d'euros)



Exportations vendéennes «Équipements électriques et ménagers» de 2004 à 2023 - Grandes zones partenaires (en millions d'euros)



Exportations vendéennes «Équipements électriques et ménagers» Principaux pays

	Valeur 2004 (en millions €)	Valeur 2023 (en millions €)	Poids 2023 (% total export)
Maroc	1	34	25%
Belgique	3	19	14%
Allemagne	30	11	8%
Pologne	1	8	6%
Royaume-Uni	17	8	6%
Slovaquie	0	7	6%
États-Unis	0	7	5%
Roumanie	0	6	5%
République Tchèque	0	6	4%
Espagne	10	5	3%

Dynamique et profils des entreprises vendéennes exportatrices de biens et de marchandises

Source : Douanes / Réalisation : OESTV

Sur les 15 dernières années, le nombre d'entreprises (ou opérateurs) à l'exportation en Vendée a augmenté d'un peu plus de 20%.

Après avoir crû de façon plutôt soutenue entre 2009 et 2018, le nombre d'exportateurs a toutefois eu tendance depuis à se stabiliser autour de 930/940 opérateurs, sauf pour l'année 2022 où celui-ci a dépassé les 1 000.

Pour cette année 2022, les difficultés d'approvisionnement dans un contexte post-Covid et de très lent redémarrage de l'économie chinoise ont vraisemblablement généré des opportunités de marchés pour un certain nombre d'entreprises vendéennes (entreprises sans doute non régulières à l'export). Cependant, ces opportunités ne se sont pas transformées en marchés plus pérennes pour la grande majorité d'entre elles puisqu'une diminution du nombre d'exportateurs (-54) a été constaté en Vendée dès l'année suivante.

Les statistiques sur les opérateurs à l'exportation

- **Champ** : un exportateur est ici une unité légale, repérée par son numéro SIREN, et qui a effectué au moins une exportation de biens durant l'année considérée. Un exportateur du département est un exportateur ayant son siège social dans le département, les biens exportés peuvent l'être depuis un autre département.

- **Secteurs d'activité des exportateurs** - Si l'industrie est le secteur le plus représenté chez les exportateurs vendéens (43% des opérateurs), on retrouve toutefois un nombre conséquent d'opérateurs dans le commerce (33% des exportateurs) ainsi que dans les services (14%).

Dans leur bilan 2023 (données disponibles uniquement à l'échelle nationale), les Douanes précisent que si les opérateurs industriels représentent à peine 20% des exportateurs français, ils sont cependant les principaux contributeurs aux montants exportés avec près des deux tiers. Dans ce bilan, il est également précisé qu'une grande partie des produits agricoles est exportée par des entreprises appartenant au secteur du commerce (69% des exportations nationales). Enfin, ces mêmes entreprises du commerce contribuent par ailleurs à l'exportation de biens manufacturés de 10% à 30% selon les produits. Compte tenu du poids supérieur des opérateurs à l'exportation relevant du secteur de l'industrie en Vendée, on peut suggérer qu'ils assurent l'essentiel des montants exportés depuis notre département.

L'observation de la répartition des entreprises exportatrices selon leur taille (en nombre de salariés) est finalement conforme à la réalité et à la diversité de notre tissu économique. En 2023, la majorité d'entre elles (61%) ont moins de 20 salariés, 34% de 20 à 250 salariés et 5% plus de 250 salariés.

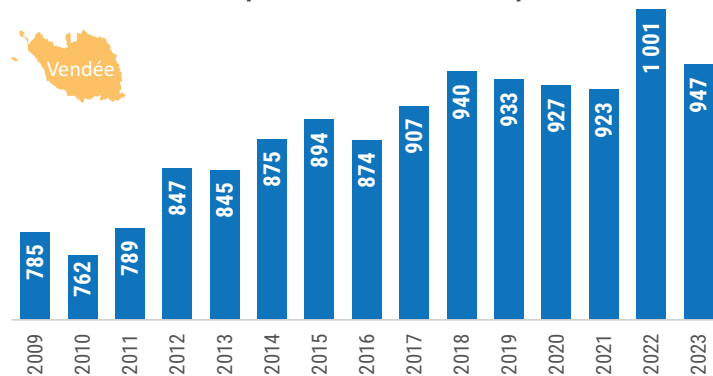
Par contre, au regard des montants générés à l'export, les parts de chacune de ces catégories sont largement redistribuées. Pour 2023, les exportateurs de moins de 20 salariés ne génèrent plus en effet que 7,5% des montants totaux, ceux de 20 à 250 salariés 49% et les entreprises de plus de 250 salariés 44%.

Il existe en effet une réelle concentration des montants réalisés à l'export depuis notre département puisque les 100 premiers exportateurs vendéens en assurent 92% du total en 2023 (cette part est globalement stable depuis 2012 : de 90 à 92% des montants exportés par les 100 premiers opérateurs). Notons que ce phénomène de concentration s'exprime de la même manière en Loire-Atlantique (92% des montants export pour les 100 premiers opérateurs), qu'il est encore plus marqué en Mayenne ou en Sarthe (97-98%) et, à l'inverse, un peu moins en Maine-et-Loire (85%).

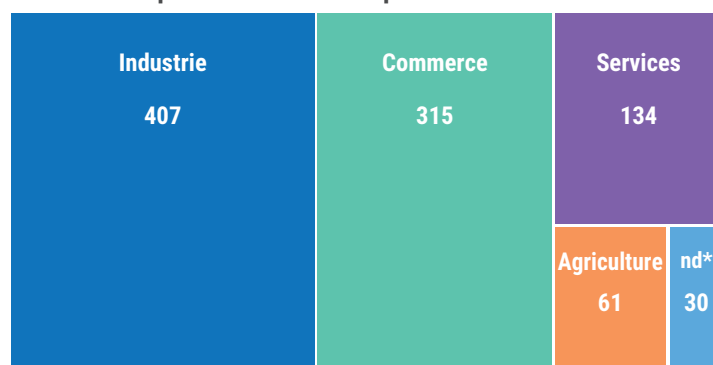
La répartition des entreprises vendéennes exportatrices selon leur degré d'ancienneté sur les marchés export apparaît, par ailleurs, relativement stable dans le temps (au-delà de l'année 2022 comme évoqué plus haut).

Depuis 2016, **environ 55%** d'entre elles sont identifiées comme étant

Nombre d'exportateurs⁶ en Vendée depuis 2009



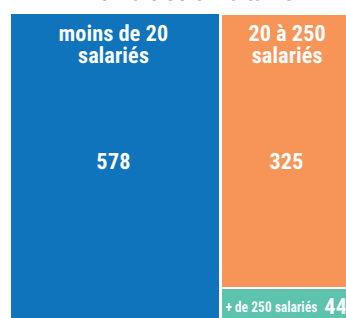
Nombre d'exportateurs vendéens par secteur d'activité⁶ en 2023



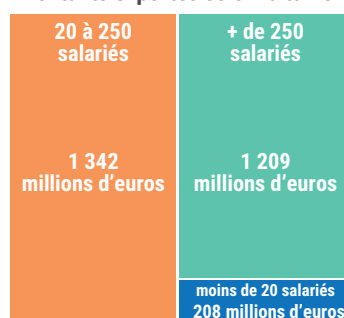
*nd = non déterminé

Répartition des exportateurs vendéens en 2023

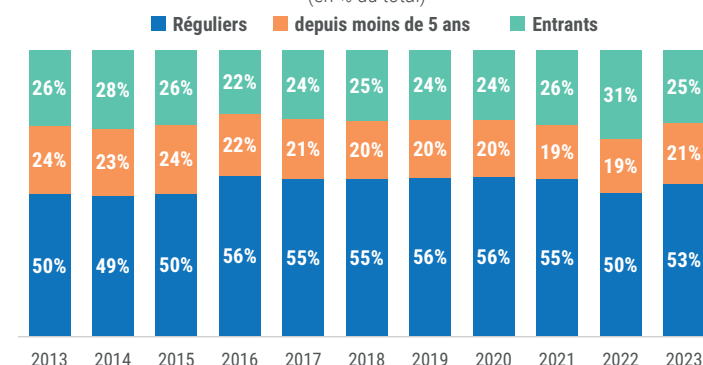
Nombre selon la taille



Montants exportés selon la taille



Exportateurs vendéens selon leur ancienneté** sur les marchés export (en % du total)



** Réguliers : unités légales exportatrices depuis au moins 5 ans / Depuis moins de 5 ans : unités légales exportatrices depuis plus d'1 an mais moins de 5 ans / Entrants : unités légales ayant exporté sur l'année N considérée et pas sur l'année N-1.

des **opérateurs réguliers à l'export** (depuis + de 5 ans). Cette catégorie rassemble les entreprises les mieux structurées sur ces marchés (en personnel, en recherche de marchés, en moyens investis, ...) et, sans doute également, la grande majorité, sinon la totalité, des entreprises réalisant des chiffres d'affaire conséquents à l'export.

Aux côtés de ces opérateurs réguliers, on distinguera une deuxième catégorie dont la part est, de la même façon, stable dans le temps **autour de 20%** : il s'agit des **exportateurs «en place» mais depuis moins de 5 ans**. Certains intégreront sans doute les «plus réguliers» plus ils se structureront et plus ils développeront leurs pratiques à l'international, cependant la plupart d'entre eux, qui n'ont pas nécessairement de marchés parfaitement établis et de long terme, auront tendance à sortir de l'export ... avant d'y revenir éventuellement quelques temps plus tard.

Enfin, la dernière catégorie, plutôt stable également dans le temps, représente celle des **«opportunistes» (les entrants)** qui profitent

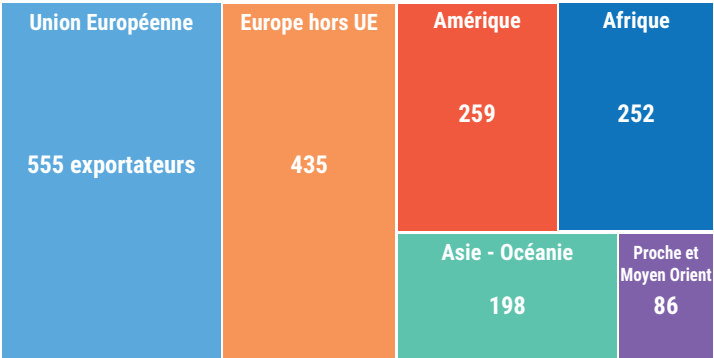
de façon ponctuelle d'opportunités de marchés à l'export. Cette dernière concerne chaque année un nombre non négligeable d'opérateurs à l'export équivalent **au quart de l'ensemble des exportateurs vendéens** (240 en 2023). Soulignons enfin que ces derniers sont chaque année environ aussi nombreux que les sortants (ceux ayant exporté l'année N-1 mais qui n'exportent plus l'année N). Il semble ainsi s'opérer, de façon systématique pour chaque année de la période observée, une sorte de roulement permanent sur à peu près le quart des opérateurs à l'export vendéens. On imagine ainsi qu'une part non négligeable de ces entreprises entre puis sort du cercle des exportateurs et ce de façon plus ou moins récurrente dans le temps.

La présence des entreprises vendéennes exportatrices par zone géographique est, pour sa part, évidemment conforme aux montants des ventes réalisés avec chacune d'entre elles.

En 2023, la majorité des opérations à l'export ont ainsi été comptabilisées au sein de l'UE et de l'Europe hors UE (pour rappel ces deux zones totalisent respectivement 56% et 18% du montant total des exportations vendéennes en 2023).

Par contre, le nombre d'opérations réalisées en 2023 avec l'Amérique (15% du total) mais plus encore avec l'Asie-Océanie (11%), l'Afrique (14%) et le Moyen-Orient (5%) témoigne, pour sa part, d'une activité et d'une présence à l'international des entreprises vendéennes finalement plus fréquente et plus diversifiée -certes sur des opérations moins conséquentes- que ce que les seuls montants réalisés à l'export vers chacune de ces destinations ne laissent paraître (pour rappel, le poids respectif de chacune de ces zones dans l'ensemble des montants exportés depuis la Vendée était en 2023 de 13%, 6%, 5% et 1%).

Nombre d'exportateurs vendéens par zone géographique en 2023



Source : Douanes / Réalisation : OESTV

Conclusion

La Vendée, eu égard à la structure de son tissu économique et au poids de son industrie particulièrement, s'affiche parmi les départements pour lesquels l'activité à l'exportation de marchandises reste finalement peu développée. Depuis une vingtaine d'années, notre département ne génère en effet que 10 à 11% du montant des exportations de marchandises réalisé depuis la région des Pays de la Loire alors qu'il en rassemble 22% des emplois salariés de l'industrie.

La composition de l'industrie vendéenne, dominée par l'agroalimentaire et un vaste secteur de la mécanique-métallurgie, secteur pour lequel l'activité de sous-traitance est toujours très largement répandue, ainsi que l'orientation des marchés de ces grands secteurs, pour l'essentiel régionaux et nationaux, expliquent pour partie cette relative faiblesse de l'activité export.

Plus globalement, on notera également que les filières exportatrices à plus forte valeur ajoutée recensées à l'échelle de l'Hexagone (aéronautique, automobile, pharmacie, industrie du luxe, viticulture, ...) sont peu présentes dans nos territoires qui, de fait, ne profitent pas de revenus en conséquence de leurs marchés extérieurs.

Dynamiques des marchés et des filières vendéennes à l'exportation : un constat très nuancé sur les deux dernières décennies

Quelques entreprises ou filières vendéennes sont toutefois bien implantées sur certains marchés à l'export avec, en premier lieu, «l'industrie du nautisme» et particulièrement le groupe Bénéteau, leader mondial sur les voiliers de plaisance. Bien que cette filière soit

celle qui génère le plus de valeur ajoutée à l'exportation par salarié occupé en Vendée, on soulignera toutefois que, pour diverses raisons (le groupe Bénéteau s'est notamment appuyé sur une stratégie de développement d'un réseau de concessionnaires ce qui peut évidemment impacter les données exports recensées puisque la commercialisation passe par différents intermédiaires), les montants qu'elle réalise à l'exportation aujourd'hui -550 millions d'euros en 2023- sont les mêmes qu'il y a 20 ans (et ce, sans même les avoir corrigés de l'évolution des coûts de production / inflation).

De façon plus diffuse, d'autres segments spécifiques de l'industrie vendéenne, ceux de la filière des «machines et équipements» particulièrement, se distinguent par contre par la très forte croissance de leurs ventes à l'étranger depuis 20 ans et par les montants qu'ils représentent aujourd'hui (près de 500 millions d'€ en 2023).

De la même manière, le développement très soutenu depuis une quinzaine d'années des exportations de «produits de la boulangerie-pâtisserie» (près de 650 millions d'€ en 2023), ainsi que la diversité des pays clients concernés, se doit aussi d'être souligné. Ces deux dernières filières sont finalement celles qui, sur les quinze dernières années, soutiennent presque à elles seules la croissance du montant global des exportations vendéennes.

En effet, parmi les autres principales filières vendéennes exportatrices (et à l'image de l'industrie du nautisme qui ne progresse plus à l'export comme évoqué), le constat est beaucoup plus nuancé. L'«industrie de la viande» est clairement en déclin sur ses ventes à l'international depuis 2010, la filière «textile-habillage-cuir», malgré un rebond encourageant ces dernières années, a également vu ses exportations

se contracter depuis la fin des années 2000, tandis que les filières des «véhicules et équipements» et des «équipements électriques et ménagers» s'affichent au mieux en légère progression sur la décennie écoulée si l'on corrige leurs montants exportés de l'évolution des prix de production dans l'industrie manufacturière.

Enfin, les exportations de «produits agricoles» non transformés depuis notre département sont, pour leur part, juste stables depuis plus de 10 ans ... et très en retrait si on les corrige de l'évolution des coûts de production dans le secteur.

En synthèse, alors que la mondialisation des échanges s'est très largement développée au cours des vingt dernières années, nombre de filières industrielles vendéennes, comme françaises d'ailleurs, n'ont pas su ou pu en profiter pleinement. Dans un contexte international où la concurrence s'est certes fortement accrue mais dans lequel de nouveaux marchés se sont ouverts, nos clients à l'export sont pourtant demeurés très majoritairement européens. Nos entreprises n'ont pas su conquérir, à quelques exceptions près, les marchés à forts potentiels de certaines grandes économies émergentes et en développement (en Asie particulièrement mais aussi en Amérique du Sud et même en Afrique) et profiter ainsi d'une diversification de leurs partenariats commerciaux.

Bien entendu, il convient de nuancer ce que vient d'être dit dans la mesure où, de façon naturelle, les échanges s'effectuent d'abord entre pays de mêmes zones géographiques pour des raisons à la fois pratiques (règles douanières), de proximité (temps et coût de transport, flexibilité, réactivité), de qualité des productions (aspects normatifs) et aussi culturelles («on se connaît mieux»).

Les opérateurs vendéens présents à l'exportation : une structure et un nombre d'entreprises qui évoluent finalement assez peu

La structure des entreprises vendéennes selon leur ancienneté sur des marchés à l'exportation est assez stable depuis 2016. Les exporteurs occasionnels ou de plus d'un an ne semblent au final pouvoir se transformer en opérateurs à l'export véritablement réguliers (plus de 5 ans d'affilée) qu'assez rarement. En d'autres termes, si un peu plus de la moitié des entreprises exportatrices s'inscrit véritablement, sur ces marchés et est sans doute structurée pour cela, l'autre petite moitié n'a à l'évidence pas développé une véritable culture de l'export et l'utilise uniquement de façon ponctuelle et non en tant que véritable stratégie de développement de son activité. Chaque année en effet environ 25% de nouveaux exportateurs vendéens arrivent sur ces marchés quand environ autant en sortent.

Cette rotation permanente d'une part conséquente des entreprises exportatrices se traduit par ailleurs par une relative stagnation de leur nombre total. Depuis 2018 (et au-delà de l'année particulière de 2022), le nombre d'exportateurs vendéens n'a, en effet, quasiment plus évolué en demeurant autour de 930 / 940 opérateurs (+1% entre 2018 et 2023) alors que, par exemple, dans les autres départements ligériens ces derniers continuaient d'augmenter (+11% en Loire-Atlantique, +10% en Mayenne et environ +5% en Maine-et-Loire et en Sarthe).

L'inscription pérenne sur des marchés à l'export semble donc être un processus complexe qui limite de fait les entreprises candidates, et dans notre département un peu plus qu'ailleurs. L'investissement à consentir, en terme d'organisation et de recherche de marchés notamment, constitue-t-il un frein pour nombre d'entreprises dans la mesure où ces marchés peuvent concerner, dans un premier temps au moins, des montants souvent mesurés ? En effet, si l'on met de côté les 100 plus grands exportateurs vendéens qui concentrent 92% du montant des ventes à l'étranger en 2023, on peut alors considérer que les 850 autres opérateurs à l'export se partagent un solde d'environ 220 millions d'euros, soit une moyenne théorique de «seulement» 25 000 euros par opérateur.

Une question se pose alors : les exporteurs occasionnels et ceux qui y opèrent depuis plus d'un an mais moins de 4 ans (soit environ chaque année 45% des entreprises vendéennes exportatrices) constituent-ils un réel gisement de futurs exportateurs réguliers qu'il conviendrait, pour les acteurs de l'accompagnement à l'export (Team France Export particulièrement), de considérer de plus près afin que leurs expériences plus ou moins «éclair» à l'international puissent trouver, pour certains d'entre eux, une formalisation sur des marchés plus réguliers ?

La réponse est sans doute oui afin de les sensibiliser sur les moyens et pratiques permettant de mieux se structurer pour l'international (visibilité, site Internet multilingue, présence sur certains salons, emploi/partage d'un volontaire à l'international, ...), afin de les former aux règles du commerce international et afin d'analyser le réel potentiel à l'export de leurs produits. Pour autant, la sélection rigoureuse des candidats à de tels accompagnements demeure sans aucun doute la clé tant cette catégorie d'exportateurs plus ou moins ponctuels doit receler un éventail d'entreprises aux potentiels finalement extrêmement variables.

Conjoncture, accords commerciaux, guerres commerciales, complexité normative, ... Le commerce international serait-il une activité potentiellement trop changeante, complexe, donc risquée ?

La difficulté pour de nombreuses entreprises de s'inscrire de façon pérenne à l'export, que nous venons de décrire, trouve sans doute aussi sa source dans deux caractéristiques récurrentes du commerce international.

D'une part, on observe fréquemment une réelle variabilité des flux des ventes à l'étranger d'une année sur l'autre en lien avec la conjoncture économique des pays avec lesquels les entreprises commercent. Cette plus ou moins forte variabilité des commandes impose, dans le cas d'une baisse importante des échanges, une réelle solidité et assise financière de l'entreprise, et particulièrement quand ces flux constituent une part conséquente de son activité.

L'analyse des exportations vendéennes sur les trois premiers trimestres de 2024 témoigne de ces fortes variations de nos ventes à l'étranger. Dans leur ensemble, ces dernières s'inscrivent en effet en repli de -8% comparées à celles enregistrées sur la même période de 2023. En y regardant de plus près, on découvre que notre principal marché à l'export, l'Union européenne, se replie de -10% et que notre troisième marché, l'Amérique (États-Unis pour l'essentiel), recule pour sa part de -26%. Parmi nos principaux marchés, seule l'Europe hors UE (le Royaume-Uni principalement) résiste à +3%. Derrière ces chiffres par zones géographiques, ce sont avant tout quelques filières qui sont touchées par un brusque retournement (passager ?) de leurs marchés. Tout d'abord, les «navires et bateaux» dont les ventes à l'étranger se replient de -34% (très forte baisse du marché américain), la filière «machines et équipements» de -7% ou encore celle des «véhicules et équipements» de -21% (problématiques actuelles du marché automobile européen). Plus largement, hormis les «produits des IAA» en hausse de +14%, toutes les autres filières vendéennes exportant des montants conséquents s'incrinvent également en recul de -3 à -7%.

La conjoncture économique mondiale et européenne est effectivement peu porteuse en cette année 2024 ... et les années qui viennent laissent entrevoir des lendemains vraisemblablement encore difficiles pour certaines de nos filières exportatrices avec notamment le retour de Donald Trump à la Maison Blanche (vers quelle politique en matière de droits de douanes ?), ou encore, avec une économie chinoise qui, faute d'un marché intérieur solide, inonde le monde entier de ses productions (y compris désormais dans tous les secteurs à forte technologie et valeur ajoutée) à des prix extrêmement compétitifs.

D'autre part, les règles encadrant le commerce avec certains de nos partenaires étrangers (au-delà de celles qui régissent nos échanges

avec les pays de l'Union européenne et de l'Europe plus largement) sont elles aussi potentiellement changeantes au gré des politiques commerciales de chaque pays et des accords commerciaux qui peuvent être faits mais aussi parfois défaits. Il en résulte une potentielle complexité pour les entreprises les moins structurées à s'adapter à ses changements, à adapter leurs produits à de nouvelles normes le cas échéant, voire à demeurer concurrentielles quand certains droits de douanes augmentent. Cet ensemble de contraintes, s'il n'est pas intégré à la culture de l'entreprise et donc anticipé, peut effectivement la décourager de poursuivre ou d'investir davantage dans ses activités à l'exportation.

Le contexte international actuel, marqué depuis quelques années par une recrudescence des guerres commerciales, est à cet égard certainement moins propice au développement d'activités à l'export.

L'internationalisation : c'est aussi autre chose que les seuls échanges commerciaux

L'examen et l'analyse des flux générés par les entreprises vendéennes à destination ou en provenance de marchés extérieurs ne met en définitive en lumière qu'une des facettes des stratégies d'internationalisation de ces dernières. Outre les flux commerciaux,

ces stratégies peuvent prendre en effet d'autres formes.

Certaines entreprises vendéennes se sont ainsi développées hors de nos frontières en s'y implantant afin de pénétrer plus facilement certains marchés ou pour contourner certaines barrières tarifaires ou non tarifaires, tandis que le capital d'autres s'est diversifié et s'internationalise (rachats, prise de participation par des investisseurs étrangers, ...).

L'impact sur les emplois vendéens et les exportations depuis notre département ne se voit pas nécessairement mais le développement des entreprises qui se fait ailleurs, lui, est manifeste. L'organisation de certains secteurs d'activités et les opportunités de marchés dans un contexte de mondialisation des économies et des chaînes de valeur a fait apparaître ces possibilités qui ne sont plus nécessairement le fait des seules grandes entreprises.

L'analyse de ces autres facettes du développement des entreprises vendéennes constituerait sans aucun doute un complément intéressant à la présente étude. Il permettrait à la fois de mieux comprendre certains flux ici mesurés (échanges entre établissements d'une même entreprise implantés dans 2 ou plusieurs pays par exemple, organisation de certaines chaînes de valeur, ...) mais aussi, et surtout, de saisir à travers un prisme plus large le poids de notre tissu productif local dans sa dimension internationale.



Hugues ECHASSERIAU
Président de l'association Vendée International

Chers entrepreneurs vendéens,

Nous adressons nos remerciements à l'OESTV pour cette étude qui éclaire les pistes d'amélioration des entreprises vendéennes en matière d'exportation. Elle ouvre des perspectives de développement essentielles dans un contexte économique national complexe et incertain.

Dans un environnement mondial en perpétuelle évolution, l'internationalisation constitue un levier stratégique incontournable. Optimiser vos échanges commerciaux, qu'il s'agisse d'importation ou d'exportation, c'est renforcer la résilience et la croissance de vos entreprises. L'exportation élargit vos horizons en diversifiant vos marchés et vos sources de revenus, tandis que l'importation peut offrir des opportunités compétitives en matière d'approvisionnement et de technologie.

Toutefois, réussir sur la scène internationale exige une approche méthodique et réfléchie. Anticiper les évolutions, maîtriser les réglementations et bâtir des partenariats solides sont autant d'étapes clés que l'association Vendée International vous aide à franchir. Nous sommes là pour vous accompagner dans cette transformation, en mettant à votre disposition un réseau, l'expérience internationale des adhérents et des ressources dédiées à la réussite de vos projets à l'étranger.

La Vendée est un territoire dynamique, empreint d'innovation et d'excellence. Votre engagement à explorer de nouveaux marchés contribue à renforcer cette identité et à positionner nos entreprises comme des acteurs majeurs sur la scène internationale. Ensemble, nous avons l'opportunité de construire une économie locale pérenne et résiliente, tournée vers l'avenir.





Jean-François GOUMY
Directeur international CCI Pays de la Loire*

Tout d'abord, je remercie l'Observatoire Économique, Social et Territorial de la Vendée pour la qualité de l'étude réalisée sur « Le commerce international en France et en Vendée » et l'éclairage précieux qu'elle nous apporte et dont je m'inspire pour réagir.

La surperformance des entreprises exportatrices par rapport aux entreprises non exportatrices n'est plus à démontrer, tout comme son impact positif sur l'économie locale. Alors, la Vendée peut-elle faire mieux à l'international ? Sans aucun doute, et c'est même indispensable pour l'avenir du territoire.

Pour surmonter des défis comme la dépendance aux marchés national et européen, la sous-traitance et une offre à valeur ajoutée limitée, capitaliser sur les secteurs à potentiel (nautisme, boulangerie-pâtisserie, machines et équipements) est essentiel dans ce contexte pour consolider leur présence sur les marchés étrangers, leur ouvrir de nouveaux marchés et bénéficier de leur effet d'entraînement.

En parallèle, un travail doit être entrepris sur le renforcement des capacités export des entreprises vendéennes. Cela passe notamment par la formation, un accompagnement personnalisé pour structurer les entreprises à l'export et la mise en œuvre d'actions de prospection (salons, missions commerciales, programmes d'accélération export). Encourager l'emploi de volontaires internationaux en entreprise (V.I.E.) est aussi crucial.

C'est là qu'intervient la Team France Export Pays de la Loire qui réunit, depuis 2018, la Région, la CCI, Business France et Bpifrance. Avec ses 15 conseillers internationaux en proximité et 750 à l'étranger dans plus de 50 pays, elle a pour vocation de conseiller et d'accompagner le déploiement international des entreprises vendéennes et ligériennes pour leur permettre de trouver de nouveaux relais de croissance et les sécuriser. Dérisquer fait aussi partie de la mission de la TFE et c'est déterminant pour se lancer à l'international.

Entreprendre à l'international demande de l'audace et, au-delà de l'expertise de la TFE, il est également très important de pouvoir compter sur ses pairs pour avancer. Le travail en réseau et l'échange entre pairs favorise les synergies, le partage de bonnes pratiques et contribue à l'émulation collective. Le réseau Vendée International joue un rôle clé pour promouvoir cette dynamique collective et capitaliser sur une marque de fabrique locale : la solidarité vendéenne.

* La CCI Pays de la Loire est membre fondateur de la Team France Export avec la Région, Business France et Bpifrance sous l'égide de l'État. Chaque année la TFE accompagne 600 entreprises à l'international.



Opéré par



ANNEXE 1 : Les échanges commerciaux de la Vendée en 2023

		Exportations (montants en millions d'€)	Importations (montants en millions d'€)	Solde (montants en millions d'€)
Total CAF/FAB hors matériel militaire		2 696,9	3 522,0	-825,0
Produits agricoles		120,2	96,1	+24,1
A01Z	Culture et production animale, chasse et services annexes	102,8	66,9	+35,9
A02Z	Sylviculture et exploitation forestière	0,0	0,5	-0,5
A03Z	Pêche et aquaculture	17,4	28,7	-11,2
Énergie		20,2	18,9	+1,3
Hydrocarbures		0,0	1,2	-1,2
Pétrole raffiné		0,8	13,5	-12,7
Électricité et autres énergies		19,4	4,3	+15,2
B07Z	Extraction de minerais métalliques	0,0	0,0	0,0
B08Z	Autres industries extractives	0,3	3,6	-3,3
E37Z	Collecte et traitement des eaux usées	0,0	0,0	0,0
E38Z	Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	19,1	0,7	+18,5
Produits manufacturés		2 554,4	3 396,6	-842,2
Produits des IAA		633,7	600,9	+32,7
C10A	Transformation et conservation de la viande et préparation de pdts à base de viande	165,2	230,8	-65,7
C10B	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	14,5	105,7	-91,3
C10C	Transformation et conservation de fruits et légumes	29,1	55,7	-26,6
C10D	Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales	0,6	30,8	-30,2
C10E	Fabrication de produits laitiers	35,6	62,5	-26,8
C10F	Travail des grains ; fabrication de produits amylacés	2,4	23,7	-21,3
C10G	Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires	347,3	14,5	+332,8
C10H	Fabrication d'autres produits alimentaires	26,6	65,5	-38,9
C10K	Fabrication d'aliments pour animaux	8,1	3,7	+4,4
C11Z	Fabrication de boissons	4,3	8,0	-3,7
C12Z	Fabrication de produits à base de tabac	0,0	0,0	0,0
Produits informatiques, électroniques, optiques		52,9	80,7	-27,8
C26A	Fabrication de composants et cartes électroniques	25,1	20,4	+4,6
C26B	Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques	11,9	14,2	-2,3
C26C	Fabrication d'équipements de communication	3,8	13,0	-9,2
C26D	Fabrication de produits électroniques grand public	2,0	11,7	-9,6
C26E	Fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai et de navigation ; horlogerie	9,6	15,5	-6,0
C26F	Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques	0,0	2,0	-2,0
C26G	Fabrication de matériels optique et photographique ; fabrication de supports magnétiques et optiques	0,6	3,8	-3,3
Équipements électriques et ménagers		132,1	256,7	-124,6
C27A	Fabrication d'appareils ménagers	31,4	108,8	-77,4
C27B	Fabrication d'autres équipements électriques	100,7	147,9	-47,2
Machines et équipements		473,4	539,3	-65,9
C28A	Fabrication de machines et équipements d'usage général	190,4	360,7	-170,3
C28B	Fabrication de machines agricoles et forestières	134,1	70,6	+63,4
C28C	Fabrication de machines de formage des métaux et de machines-outils	11,8	30,8	-19,0
C28D	Fabrication d'autres machines d'usage spécifique	137,1	77,2	+59,9
Véhicules et équipements		144,7	232,9	-88,2
C29A	Construction de véhicules automobiles ; fabrication de carrosseries et remorques	81,5	179,0	-97,5
C29B	Fabrication d'équipements automobiles	63,2	53,9	+9,4



		Exportations (montants en millions d'€)	Importations (montants en millions d'€)	Solde (montants en millions d'€)
Produits manufacturés	Aéronautique	6,4	7,1	-0,7
	Navires et bateaux	546,9	92,7	+454,1
	Autres matériels de transports	21,2	17,7	+3,5
	C30B Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant	9,4	0,2	+9,1
	C30E Fabrication de matériels de transport n.c.a.	11,8	17,5	-5,7
	Textiles / habillement / cuir	196,3	262,0	-65,7
	C13Z Fabrication de textiles	31,5	47,0	-15,5
	C14Z Industrie de l'habillement	130,7	151,6	-20,9
	C15Z Industrie du cuir et de la chaussure	34,0	63,3	-29,3
	Bois / papier / carton	55,2	148,5	-93,4
	C16Z Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	40,2	82,2	-42,0
	C17A Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton	0,5	41,5	-41,0
	C17B Fabrication d'articles en papier ou en carton	14,5	24,9	-10,4
	C18Z Imprimerie et reproduction d'enregistrements	0,0	0,0	0,0
	Chimie	55,3	182,2	-126,9
	C20A Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique	45,9	137,1	-91,2
	C20C Fabrication d'autres produits chimiques et de fibres artificielles ou synthétiques	9,4	45,1	-35,7
	Parfums et cosmétiques	6,5	8,0	-1,5
	Produits pharmaceutiques	10,4	18,8	-8,4
	Plastiques et caoutchouc	86,6	330,4	-243,8
	C22A Fabrication de produits en caoutchouc	33,6	69,8	-36,2
	C22B Fabrication de produits en plastique	46,0	151,7	-105,7
	C23A Fabrication de verre et d'articles en verre	1,0	31,7	-30,7
	C23B Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques hors verre	6,1	77,3	-71,2
	Produits de la métallurgie	82,6	440,5	-357,9
	C24A Sidérurgie et première transformation de l'acier	4,0	141,8	-137,8
	C24B Production de métaux précieux et d'autres métaux non ferreux	4,4	110,8	-106,4
	C24C Fonderie	0,0	1,5	-1,5
	C25A Fabrication d'éléments en métal pour la construction	23,8	38,6	-14,8
	C25B Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques ; fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central	0,3	5,5	-5,2
	C25C Fabrication d'armes et de munitions	0,0	0,1	-0,1
	C25E Fabrication de coutellerie, d'outillage, de quincaillerie et d'autres ouvrages en métaux	50,1	142,3	-92,2
	Profuits manufacturés divers (meubles, bijoux, jouets ...)	50,4	178,2	-127,8
	C31Z Fabrication de meubles	32,5	129,3	-96,8
	C32A Fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie et d'instruments de musique	0,7	3,0	-2,3
	C32B Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire	6,7	20,4	-13,7
	C32C Fabrication d'articles de sport, jeux et jouets et autres activités manufacturières	10,5	25,4	-14,9
Autres produits (édition et communication, plans et dessins techniques, objets d'art ...)		2,1	10,4	-8,3
J58Z Édition		1,2	7,6	-6,3
J59Z Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale		0,8	2,3	-1,5
M71Z Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques		0,0	0,0	0,0
M74Z Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques		0,0	0,0	0,0
R90Z Activités créatives, artistiques et de spectacle		0,0	0,3	-0,3
R91Z Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles		0,0	0,2	-0,2

ANNEXE 2 : Indice exportation global et par filière (en K€ par emploi)

Département	Indice global*	Produits IAA / produits agricoles	Produits métallurgiques et métalliques	Navires et bateaux	Machines et équipements	Plastiques	Textile / habillement / cuir
01 Ain	253	49	55	93	332	68	208
02 Aisne	151	74	102	-	137	117	64
03 Allier	108	32	78	-	81	31	16
04 Alpes-de-Haute-Provence	73	15	23	-	154	23	-
05 Hautes-Alpes	96	2	87	-	174	107	59
06 Alpes-Maritimes	169	68	65	1 321	170	124	250
07 Ardèche	71	18	161	26	119	103	34
08 Ardennes	153	90	92	-	246	78	8
09 Ariège	108	9	157	-	658	22	70
10 Aube	103	71	38	-	110	41	314
11 Aude	137	67	52	-	93	26	53
12 Aveyron	46	36	105	-	215	8	46
13 Bouches-du-Rhône	245	66	387	463	495	172	370
14 Calvados	121	82	95	571	217	33	92
15 Cantal	25	18	168	-	41	26	20
16 Charente	125	188	28	4	79	28	40
17 Charente-Maritime	67	58	39	195	57	32	58
18 Cher	104	139	36	-	214	12	13
19 Corrèze	81	30	39	-	102	63	7
20 CORSE	7	1	8	-	235	11	153
21 Côte-d'Or	132	126	151	1	145	78	26
22 Côtes-d'Armor	42	34	10	34	56	25	47
23 Creuse	37	29	55	-	16	73	127
24 Dordogne	46	13	34	-	99	104	27
25 Doubs	136	26	188	-	234	102	82
26 Drôme	134	63	46	-	174	72	32
27 Eure	243	111	65	-	346	44	90
28 Eure-et-Loir	229	32	52	-	87	82	242
29 Finistère	73	48	101	12	114	50	85
30 Gard	100	62	43	-	31	67	181
31 Haute-Garonne	416	45	141	279	404	56	379
32 Gers	45	42	13	-	102	111	1 123
33 Gironde	101	100	40	233	80	36	75
34 Hérault	97	50	56	148	259	84	183
35 Ille-et-Vilaine	75	63	59	7	123	40	36
36 Indre	68	22	31	-	161	71	51
37 Indre-et-Loire	155	26	25	-	258	31	311
38 Isère	182	22	139	78	228	182	130
39 Jura	87	26	96	-	223	44	98
40 Landes	97	69	156	189	167	96	246
41 Loire-et-Cher	143	32	114	55	307	56	1 059
42 Loire	95	71	64	-	154	90	42
43 Haute-Loire	64	15	156	-	510	85	24
44 Loire-Atlantique	141	70	86	280	370	52	37
45 Loiret	313	58	199	-	376	120	2 262
46 Lot	49	41	90	-	124	46	58
47 Lot-et-Garonne	78	68	24	105	54	25	870
48 Lozère	68	8	1 012	-	613	13	75

* indice exportation industrie manufacturière et produits agricoles (voir note méthodologique 4 page 8)

	Département	Indice global*	Produits IAA / produits agricoles	Produits métallurgiques et métalliques	Navires et bateaux	Machines et équipements	Plastiques	Textile / habillement / cuir
49	Maine-et-Loire	94	48	50	-	113	41	103
50	Manche	43	35	8	7	27	45	24
51	Marne	236	232	145	-	116	94	55
52	Haute-Marne	126	47	76	-	574	123	83
53	Mayenne	59	29	32	9	145	52	22
54	Meurthe-et-Moselle	116	57	163	-	97	107	125
55	Meuse	131	70	295	-	114	254	8
56	Morbihan	60	40	34	6	79	69	79
57	Moselle	323	99	340	10	589	184	221
58	Nièvre	118	17	599	-	117	61	329
59	Nord	249	157	305	245	268	152	287
60	Oise	224	45	204	-	486	95	703
61	Orne	65	41	116	-	182	37	27
62	Pas-de-Calais	266	170	612	127	383	106	565
63	Puy-de-Dôme	108	53	178	-	206	94	27
64	Pyrénées-Atlantiques	76	38	134	-	111	123	39
65	Hautes-Pyrénées	289	20	65	-	852	70	15
66	Pyrénées-Orientales	212	238	79	143	152	59	120
67	Bas-Rhin	315	110	154	-	372	198	472
68	Haut-Rhin	301	80	427	-	387	139	1 127
69	Rhône	198	46	275	21	279	163	155
70	Haute-Saône	154	49	75	-	356	253	22
71	Saône-et-Loire	108	50	172	-	447	43	111
72	Sarthe	73	29	73	24	419	49	11
73	Savoie	122	13	184	-	313	137	72
74	Haute-Savoie	161	43	225	-	187	121	503
75	Paris	457	77	807	128	1 376	365	807
76	Seine-Maritime	315	283	179	-	216	136	3 138
77	Seine-et-Marne	626	47	266	-	528	112	786
78	Yvelines	129	42	275	-	100	99	302
79	Deux-Sèvres	44	40	8	-	72	7	22
80	Somme	232	91	66	-	137	151	220
81	Tarn	32	16	21	-	54	25	38
82	Tarn-et-Garonne	60	33	97	-	220	22	123
83	Var	72	25	33	18	161	31	336
84	Vaucluse	74	55	32	-	148	79	294
85	Vendée	44	26	15	131	115	21	60
86	Vienne	107	23	95	-	137	39	39
87	Haute-Vienne	58	23	60	-	162	53	30
88	Vosges	113	37	53	-	489	62	59
89	Yonne	84	62	42	-	248	73	159
90	Territoire de Belfort	235	8	95	-	519	42	203
91	Essonne	157	123	133	-	310	69	1 412
92	Hauts-de-Seine	335	108	225	4	935	193	224
93	Seine-Saint-Denis	435	39	249	-	392	267	1 209
94	Val-de-Marne	189	231	168	-	189	75	295
95	Val-d'Oise	1 039	93	381	-	950	221	13 883
	France métropolitaine	180	70	159	121	266	93	351

* indice exportation industrie manufacturière et produits agricoles (voir note méthodologique 4 page 8)



Partenaires financeurs de l'OESTV



Les organismes suivant soutiennent l'OESTV

- Chambre d'Agriculture
- Chambre de Métiers
- Ordre Régional des Experts Comptables PdL
- MEDEF Vendée
- U2P Vendée
- UIMV
- Fédération du Bâtiment 85
- Fédération Travaux Publics 85
- Réseau Entreprendre Vendée
- CERA
- Avenir Entreprises - Pays de la Châtaigneraie
- SYDEV
- MDAV
- URSSAF Pays de la Loire
- Roche-sur-Yon-Agglomération
- CC de l'Île de Noirmoutier
- CC du Pays de Fontenay-Vendée
- CC de Terres de Montaigu
- CC Vie et Boulogne
- ICES
- Fédération Départementale des MFR
- Groupe LES ÉTABLIÈRES
- UDOGEC Vendée
- BTP CFA Vendée
- VENDEE PRO COMPETENCES
- Banque Palatine
- Banque Populaire Grand Ouest
- Caisse d'Épargne Bretagne - PdL
- Groupe Vendée Caisse d'Épargne
- Société Générale
- Bpifrance
- BDO Atlantique
- CIMEA Patrimoine
- Le Conservateur
- Nepsio Conseil
- SYSTEME U Vendée
- E.Leclerc - Le Poiré-sur-Vie
- E.Leclerc - Sables d'Olonne
- E.Leclerc - La Roche/Yon
- ATLANTIC Industrie
- CAVAC
- COUGNAUD Construction
- COVAP
- Escales Ouest / ARIDEV
- ENEDIS
- ETIK OUEST
- Fleury Michon
- Groupe DUBREUIL
- Groupe LIEBOT
- Groupe MOUSSET
- HERIGE
- KUHN-AUDUREAU
- NEOVIZ Group
- OCF
- SAUR Vendée
- SODEBO
- Vendée Logement esh

Étude réalisée par l'équipe de l'OESTV

Christophe PARREAU - Directeur - **Julien MOREAU - Chargé d'études**
 christophe.parreau@oestv.fr julien.moreau@oestv.fr

OESTV - 16 rue Olivier de Clisson - CS 10049 - 85002 LA ROCHE SUR YON Cedex
 Tel : 02 51 24 83 33 - mail : contact@oestv.fr
 Internet : www.oestv.fr - Twitter : @oestv